



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

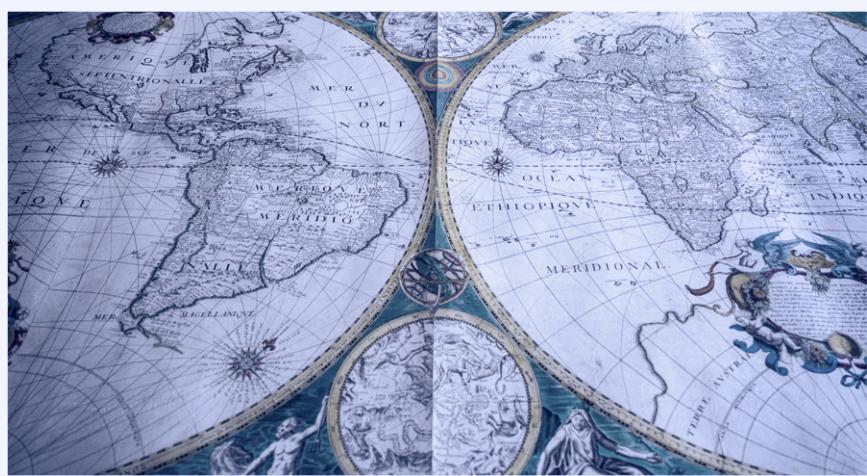
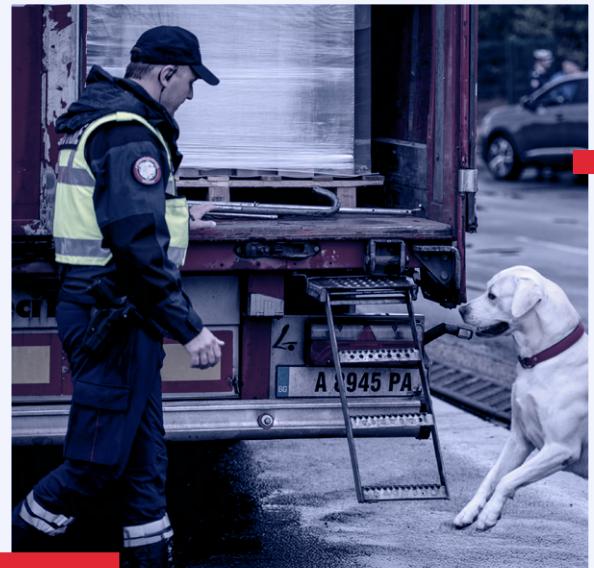
Liberté
Égalité
Fraternité



BILAN ANNUEL de la douane

20

25





Amélie de Montchalin
Ministre de l'Action
et des Comptes publics

Editorial

“Dans un monde plus fragmenté, plus rapide, plus incertain, la Douane demeure un pilier de la souveraineté française.”

Dans un monde où l'instabilité est de plus en plus marquée, l'année écoulée a confirmé une chose : la Douane française est au cœur des équilibres stratégiques de notre pays.

Tensions géopolitiques persistantes, remise en cause des règles du commerce international notamment en matière de droits de douane : notre environnement a profondément changé. Ces bouleversements auraient pu fragiliser nos capacités d'action. Ils ont, au contraire, démontré la solidité et la réactivité de la Douane. En ajustant ses dispositifs de contrôle, en sécurisant les chaînes logistiques et en accompagnant les entreprises face à des normes en constante évolution, elle a prouvé sa capacité d'adaptation et son sens de l'intérêt général.

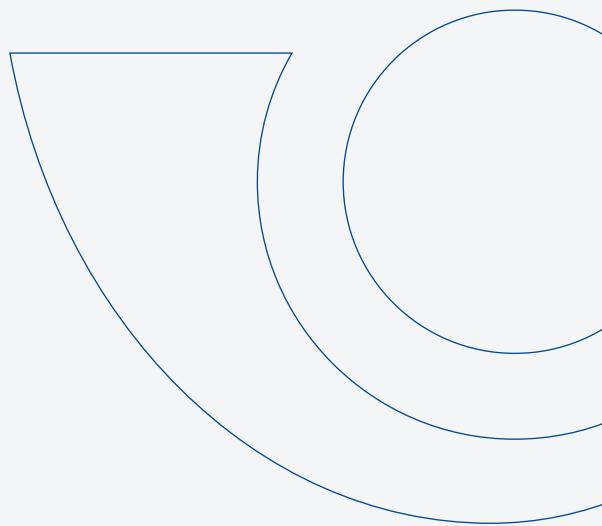
Dans le même temps, la transformation accélérée du commerce mondial, portée par l'essor massif du e-commerce, rebat les cartes. L'explosion des envois de faible valeur, notamment des «petits colis», met sous tension notre modèle. Ce défi est considérable. Il appelle des réponses concrètes, opérationnelles et justes sur le plan opérationnel et sur le plan fiscal. La mise en place d'outils adaptés, dont la nouvelle taxation applicable aux petits colis, répond à une exigence simple : garantir l'équité fiscale, lutter contre la fraude et protéger nos intérêts économiques nationaux et européens, sans entraver la fluidité des échanges légitimes.

La Douane, c'est aussi le premier rempart face à des formes de criminalité toujours plus organisées et agressives. Trafics de stupéfiants, d'armes, contrefaçons, atteintes à l'environnement : les réseaux criminels innovent en permanence pour contourner les contrôles. Face à eux, nous renforçons nos moyens humains, nos équipements et notre formation. Nous investissons dans le renseignement, dans l'enquête, dans le ciblage, pour frapper plus vite, plus fort, plus efficacement. Là où les trafiquants s'adaptent, la Douane anticipe.

Au-delà des moyens et des stratégies, la première richesse de la Douane, ce sont ses femmes et ses hommes. Chaque jour, sur nos ports, dans nos aéroports, aux frontières terrestres comme dans les services d'enquête, ils sécurisent les échanges, protègent nos concitoyens, soutiennent la compétitivité de nos entreprises. Leur engagement est une force. Leur professionnalisme est une garantie. Leur sens du service public est un honneur pour l'État.

Dans un monde plus fragmenté, plus rapide, plus incertain, la Douane demeure un pilier de la souveraineté française. Sa capacité à anticiper, à s'adapter et à innover est un atout décisif pour relever les défis qui viennent.

Notre cap est clair : protéger, sécuriser, accompagner. Avec exigence. Avec lucidité. Avec confiance dans celles et ceux qui font vivre cette mission essentielle.



Sommaire

Chiffres clés	p.6-7
Temps forts	p.8-11

Partie 01

La douane, première ligne de défense économique	p.12
E-commerce : réagir à l'explosion des flux de "petits colis".....	p.14-15
Droits de douane américains : comment soutenir l'économie française ?	p.16-17
Renforcer l'accompagnement des filières professionnelles.....	p.18-19

Partie 02

Lutte contre le crime organisé	p.20
La douane lutte contre les narcotrafics	p.22-25
La douane lutte contre les fraudes financières et le blanchiment	p.26-27
La douane lutte contre les trafics d'armes	p.28-29
La douane lutte contre les trafics de tabacs de contrefaçon	p.30-31

Partie 03

Protéger la population et le patrimoine	p.32
La douane lutte contre les contrefaçons	p.34-35
La douane contrôle les normes industrielles et alimentaires	p.36-37
La douane protège le patrimoine culturel	p.38-39
La douane protège les espèces menacées d'extinction	p.40-41
La douane lutte contre les fraudes environnementales	p.42-43

Annexes	p.44
----------------------	-------------

Organisation territoriale de la douane	p.46-47
Nos services à compétence nationale (SCN)	p.48-49
Données générales.....	p.50-51

LUTTE CONTRE TOUS LES TRAFICS

Criminalité organisée

99 organisations démantelées dans les domaines de fraude suivants :



2865 infracteurs interpellés & remis à un service judiciaire

Stupéfiants

Des résultats significatifs, témoignant d'un trafic toujours très dense

108,81t soit une valeur de 2197 M€
> tous produits, sur le territoire national

Cocaïne : nouveaux records historiques de saisies

31,26t

> sur le territoire national

+49 %

64,17t

> à l'étranger

+112 %



Tabacs

Forte progression du trafic fractionné et des saisies à l'étranger

20486
infractions relevées

547,94t +12 %
> tous tabacs, sur le territoire national

284,12t +97 %
> à l'étranger, sur renseignement de la douane française

Fraude financière : efficacité avérée de la stratégie douanière

Avoirs criminels saisis ou identifiés, pour que le crime ne paie plus

534,85 M€ 

Constatations de blanchiment douanier

825 cas

Contrefaçons

Pour la 3^e année consécutive, la douane intercepte plus de 20 millions d'articles de contrefaçons

20,22M
d'articles retirés du marché



Armes à feu

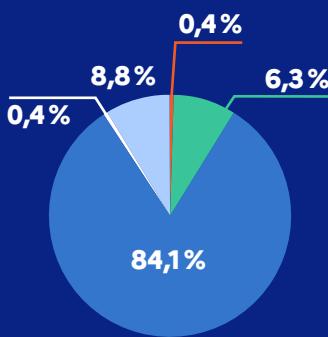
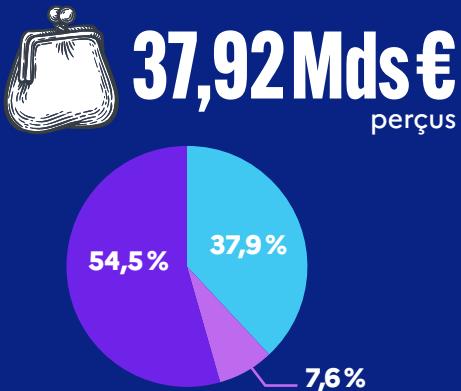
Impressions 3D de pièces d'armes : une menace croissante confirmée

1061 +20 %
saisies



DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE

La douane contribue à la perception des recettes de l'État et de l'UE



Destination des recettes

- État
- collectivités locales & organismes sociaux
- UE

Provenance des recettes

- énergie & environnement
- dérouanement
- octroi de mer & activités maritimes
- contributions indirectes
- autres taxes

La douane renforce la compétitivité économique nationale

→ en accompagnant les entreprises

2492 OEA
opérateurs économiques
agrés (2^e rang européen)

83 grands opérateurs suivis par le SGC*

*Service Grands Comptes

2002 entreprises

conseillées par les PAE**
de la douane

**Pôles d'action économique

→ en fluidifiant les échanges

1'45" délai moyen moins 19" d'immobilisation des marchandises

89,14%
taux de satisfaction
des opérateurs
+3 pts de %

ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Première administration civile à la mer,
la douane concourt, aux côtés de ses partenaires, aux missions
relevant de l'action de l'État en mer (AEM)

→ sauvetage en mer

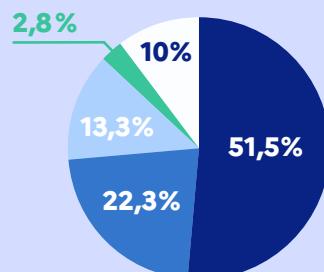
4608 personnes assistées ou secourues dont 4420 personnes migrantes



→ contrôle de la pêche

24,43t saisies de produits de la pêche INN (illicite non déclarée & non réglementée)

RÉPARTITION DES HEURES PAR PRINCIPALES MISSIONS EN MER



Lutte contre les trafics (stupéfiants, armes, espèces protégées)
Lutte contre les fraudes fiscales & douanières
Mission migratoire, sauvetage de la vie humaine & assistance aux navires
Protection de l'environnement
Autres

TEMPS FORTS

JANVIER



Extension des pouvoirs
permettant à la douane de saisir des produits chimiques susceptibles d'être utilisés pour la fabrication de stupéfiants
Clause "catch all"



FÉVRIER

Enquêtes ONAF*

Escroquerie en bande organisée dans le secteur de la rénovation énergétique : l'ONAF interpelle six personnes dans une enquête dont le préjudice dépasse **13 millions d'euros**

Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte auprès de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lyon, les officiers de douane judiciaire de l'ONAF ont interpellé neuf personnes suspectées d'avoir pris une part active à une escroquerie portant sur le dispositif du compte personnel de formation (CPF), pour un préjudice estimé à plus de **15 millions d'euros**

*voir p.48-49

FÉVRIER



Fiscalité
Ouverture de la plateforme GIMT (Gestion informatisée du monopole des tabacs) aux buralistes

MARS



Coopération internationale

Lancement de l'Alliance pour les douanes européennes aux frontières (ADEF/EUCAB) à Bonn en Allemagne, rassemblant les 77 experts de l'ADEF & DG TAXUD de la Commission européenne

FÉVRIER



Tabac
Saisie historique de près de 75,8 tonnes de cigarettes par les douaniers de Nouvelle-Calédonie

MARS



Saisie de pollen de cannabis
Les douaniers d'Hendaye saisissent 1,42 tonne de pollen de cannabis dans un chargement d'articles de sport.
La valeur de la prise est estimée à près de **14 millions d'euros** sur le marché illicite de la revente de stupéfiants

MARS



Saisie record de stupéfiants
Les douaniers de Dunkerque saisissent près de **10 tonnes de cocaïne** pour une valeur estimée à **660 millions d'euros**

MARS



Saisie d'argent liquide
Les douaniers de Fréjus découvrent **100 230€ dans des chaussettes** lors d'un contrôle au péage du Capitou sur l'A8



AVRIL

Saisie de cannabis

Les douaniers de Verdun découvrent **667 plants de cannabis** dans cinq chambres de culture "indoor" puisant l'eau du réseau municipal et de la nappe phréatique

MAI

**Musée national des douanes***

Le 16 mai 2025, après sept mois de travaux, le Musée national des douanes de Bordeaux **réouvre ses portes**, à l'occasion de la nuit des musées

*voir p.48-49

JUIN

Candidature pour l'EUCA

Amélie de Montchalin annonce depuis Lille la candidature de la France à l'accueil de la future Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA). Adoption par le Conseil de l'UE d'un mandat de négociation sur le projet de réforme de l'Union



AVRIL

Saisie d'armes

Les agents de la DNRED* ont saisi chez un particulier, un véritable arsenal comptant notamment 47 armes de diverses catégories, 111 chargeurs, 341kg de munitions et de nombreuses pièces d'armes

MAI

**Saisie de contrefaçons**

Amélie de Montchalin, ministre des comptes publics, félicite les douaniers de Bayonne pour une saisie de plus de 500000 contrefaçons de jeux et de jouets représentant une valeur de **75580 euros** sur le marché légal

JUIN

Lutte contre la fraude

Opération interministérielle "Colbert III" de lutte contre les trafics illicites de tabac. Plus de 14000 agents mobilisés dont la moitié de douaniers saisissent **25,8 tonnes de tabacs** sur le territoire national



AVRIL

Remise de biens culturels

La douane remet à la Bibliothèque nationale de France (BnF) un sou d'or de Charlemagne et une mappemonde murale en deux hémisphères datant de la seconde moitié du XVII^e siècle

MAI

Vie des services

L'Office national anti-fraude, anciennement SEJF, souffle sa première bougie

JUIN

Juridique

Promulgation de la loi n° 2025-532 du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic

*voir p.48-49



JUIN

Remise de biens culturels

Les douaniers de Paris-Aéroports remettent au Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence, 275 crânes de primates et 1 crâne de *Panthera pardus*, saisis en 2024

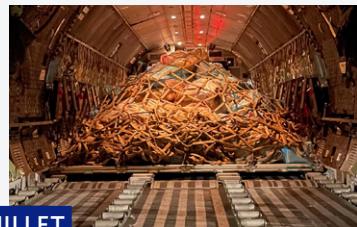
TEMPS FORTS



JUILLET

Saisie d'articles de pyrotechnie

À l'occasion du 14 juillet, deux opérations menées en île-de-France ont permis d'intercepter plus de **11500 articles pyrotechniques** puissants, importés illégalement depuis la Pologne



JUILLET

Saisie de stupéfiants

Les douaniers de Papeete découvrent **932,7kg de cocaïne et 181,6kg de méthamphétamine (ICE)** dissimulés dans la cabine d'un voilier à Nuku Hiva. Valeur marchande estimée à 39,5 milliards de francs Pacifique, soit **329 millions d'euros**

SEPTEMBRE



Numérique

Ouverture aux opérateurs du service en ligne **VENDANGES** (déclaration de récolte & production)



JUILLET

Équipe France Douane

Deux figures montantes du ski français, Victor Lovera et Diego Orecchioni, intègrent l'Équipe France Douane, ainsi soutenus par une administration engagée depuis 1967 aux côtés de ses athlètes

SEPTEMBRE



Juridique

Saisine du Conseil d'État dans le cadre des travaux de recodification du code des douanes

SEPTEMBRE



Vie des services

La DNRED commémore les 90 ans de sa création. Évoluant au fil des décennies, elle compte, depuis 2014, parmi les services du **premier cercle de la communauté nationale du renseignement**

SEPTEMBRE



Darknet

La DNRED démantèle la plateforme de cyber-criminalité "Dark French Anti System", qui mettait en vente de nombreux produits illicites tels que des stupéfiants, des armes, ainsi que l'accès à des fichiers sensibles

OCTOBRE



Frontière

Mise en service du système EES permettant de contrôler automatiquement les entrées, sorties et durées de courts séjours des ressortissants de pays tiers dans l'espace Schengen

DÉCEMBRE



Biens culturels

La douane restitue à la Mongolie plus de 200 fossiles de dinosaures dont un exceptionnel squelette de **Tarbosaurus baatar, cousin du T-rex**, démontrant son engagement contre le trafic de biens patrimoniaux

SEPTEMBRE



Métaux précieux/CITES

La douane saisit chez un antiquaire des Puces de Saint-Ouen des ouvrages en argent dont plusieurs ornés d'ivoire, pour une valeur estimée à **318 000€**

NOVEMBRE



Saisie de contrefaçons

Les douaniers de Roissy procèdent à une vaste opération de contrôle portant sur plus de **320 000 colis e-commerce** (<500 000 articles), en présence des ministres Amélie de Montchalin et Serge Papin

DÉCEMBRE



Dédouanement

Déploiement du volet export de Delta IE (Import/Export), service en ligne de dédouanement développé par la douane, permettant le dépôt et le traitement dématérialisé des déclarations en douane



Le contexte d'instabilité géopolitique et la concurrence commerciale exacerbée nécessitent de protéger la compétitivité des entreprises et la souveraineté économique. La douane accompagne chaque jour et sur tout le territoire les entreprises dans leurs opérations d'import-export : clarification des réglementations, optimisation logistique et financière, anticipation des risques, etc. Elle est un interlocuteur central des acteurs économiques pour sécuriser les échanges, et défendre notre économie.



DOUANE

**La douane,
première ligne de défense économique**

E-COMMERCE : réagir à l'explosion des flux de petits colis

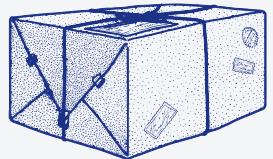
220,90M

de télédéclarations



dont **196,60M**

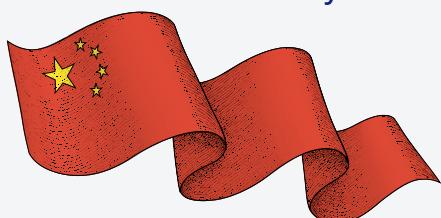
de télédéclarations H7



(envois postaux de valeur ≤ 150 €)
représentant :

97%

des articles importés arrivent à Roissy-CDG



89%

du montant des envois en provenance de Chine

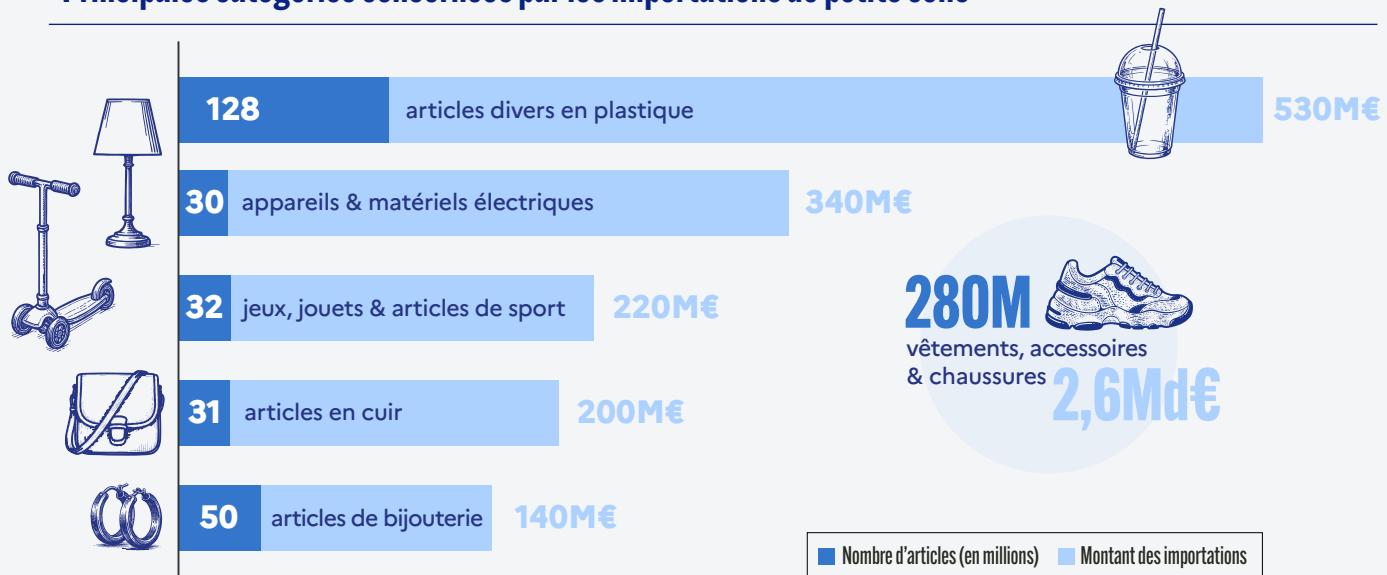
• **826 M d'articles**

(soit **26** articles déclarés par seconde ou près de **2,3 millions d'articles par jour**)

une valeur intrinsèque de plus de

• **5,58 Md€**

Principales catégories concernées par les importations de petits colis



FRAUDE À LA TVA À L'IMPORTATION

Des contrôles menés par les services douaniers ont mis en lumière des pratiques frauduleuses liées au régime des petits colis. Une plateforme de vente en ligne basée en Chine utilisait indûment le numéro Import One Stop Shop (IOSS) appartenant à un concurrent français. Cette usurpation lui permettait d'échapper au paiement de la TVA à l'importation, sans pour autant reverser la TVA due sur les ventes à distance réalisées auprès des consommateurs.

OPÉRATION 100% SUR SHEIN



À la suite de plaintes déposées à l'encontre de plateformes de e-commerce mises en cause dans la vente sur leur site de poupées sexuelles à caractère pédopornographique, les services douaniers de la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle ont mené en novembre 2025 une vaste opération de contrôles de l'ensemble des envois SHEIN sur une même journée. Une trentaine de contrôles ont ensuite été conduits, sur l'ensemble du territoire national, dans des entrepôts logistiques de fret express et postal, démontrant la capacité de la douane à se mobiliser pour lutter contre la fraude véhiculée dans ces flux.

Le e-commerce s'est imposé en quelques années comme un pilier du commerce de détail, représentant désormais environ un dixième des ventes totales.

Derrière cette dynamique bien connue se cache une transformation plus profonde à laquelle la douane s'adapte par le contrôle, mais également par un ciblage de plus en plus précis. „

LES PETITS COLIS, NOUVEAUX MOTEURS DU E-COMMERCE MONDIAL

La nouvelle donne du e-commerce se traduit actuellement par l'explosion des « petits colis », ces envois d'une valeur inférieure à 150 euros, majoritairement issus de plateformes extra-européennes. Longtemps invisibles dans les statistiques traditionnelles du commerce extérieur, ces flux atteignent aujourd'hui une ampleur telle qu'ils modifient en profondeur les équilibres économiques, réglementaires et logistiques.

Chaque année, près de 800 millions d'articles importés issus du e-commerce sont livrés en France. Une majorité d'entre eux relèvent du régime des petits colis, c'est-à-dire qu'ils échappent aux droits de douane du fait de leur faible valeur. À l'échelle européenne, le phénomène est encore plus massif : plusieurs milliards de petits colis sont importés chaque année, avec une croissance particulièrement rapide depuis 2022.

Derrière ces volumes se dessine une forte concentration géographique. En 2025, 97% des articles dans les petits colis et 89% des montants importés sont originaires de Chine. En 2024, les envois de e-commerce au sein de l'Union européenne ont doublé par rapport à 2023, pour atteindre 4,6 milliards. Trois plateformes de vente en ligne concentrent à elles-seules les trois quarts de ces envois : Shein, Temu et AliExpress.

En quelques années, on observe une diminution de la valeur moyenne déclarée d'un article importé via les petits colis, qui est passée d'un peu plus de 11€ à environ 6€. Ainsi, 50% des articles importés affichent désormais un prix inférieur à 3,5€. Cette évolution marque l'entrée du commerce international dans une logique d'ultra-bas prix. En 2025, les produits chinois affichent des prix nettement inférieurs à ceux des biens provenant d'autres pays : 6€ en moyenne contre 21,8 €.

CONCURRENCE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DÉSÉQUILIBRÉ

La massification produit des effets systémiques qui dépassent largement le seul champ du commerce en ligne. Ainsi, le prix affiché d'un petit colis ne reflète pas l'ensemble de ses coûts économiques, sociaux et environnementaux.

Une concurrence profondément asymétrique
Les règles applicables aux petits colis créent un différentiel de traitement entre les plateformes extra-européennes et les acteurs installés sur le territoire national ou européen. L'exonération de droits de douane pour les petits colis d'une valeur de moins de 150€, combinée aux risques de fraude ou d'optimisation en matière de TVA, alimente un sentiment de concurrence déloyale, en particulier dans des secteurs comme l'habillement ou les biens de consommation courante.

Des risques accrus pour la sécurité des consommateurs

Les contrôles réalisés par les services douaniers mettent régulièrement en évidence des cas de non-conformité aux normes européennes de sécurité, notamment pour les jouets, les bijoux ou certains articles textiles.

Le modèle économique des petits colis repose sur des flux extrêmement fragmentés, souvent acheminés par voie aérienne. Cette organisation logistique optimise la rapidité et le prix apparent pour le consommateur, mais génère une empreinte carbone élevée rapportée à la valeur des biens transportés.

UNE MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN

Face à un phénomène devenu structurel, la réponse publique s'organise autour d'un objectif central : restaurer des règles du jeu équitables, sans freiner l'innovation du e-commerce.

→ **Renforcement des contrôles et de la sécurité :**
La douane française a engagé une montée en puissance progressive des contrôles, avec un ciblage accru des plateformes les plus importantes et une nouvelle approche intégrée : sécurité des produits, risques financiers pour les ressources propres européennes et nationales, loyauté de l'information fournie au consommateur et pratiques commerciales sont désormais examinés simultanément.

Des contrôles sont régulièrement opérés directement dans des entrepôts logistiques traitant les flux de fret express et de fret postal, à l'intérieur du territoire national.

→ **Lutte contre les distorsions économiques :**
La prévention et la répression des fraudes à la TVA constituent un levier central. Parallèlement, une réflexion est engagée sur des mécanismes de contribution applicables aux plateformes, afin de mieux prendre en compte les coûts de gestion induits par ces flux massifs.

→ **Un plan d'action au niveau national et européen :**
Fin 2025, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une taxe forfaitaire de 3€ par article pour les envois de faible valeur afin de lutter contre les distorsions de concurrence. L'Union européenne a également annoncé une suppression anticipée, à partir du 1^{er} juillet 2026, de la franchise de droits de douane s'élevant aujourd'hui à 150€. Par ailleurs, des « handling fees » (frais de traitement) seront imposés au niveau européen dès novembre 2026.

DROITS DE DOUANE AMÉRICAUX : comment soutenir l'économie française ?

Les entreprises françaises face au marché américain



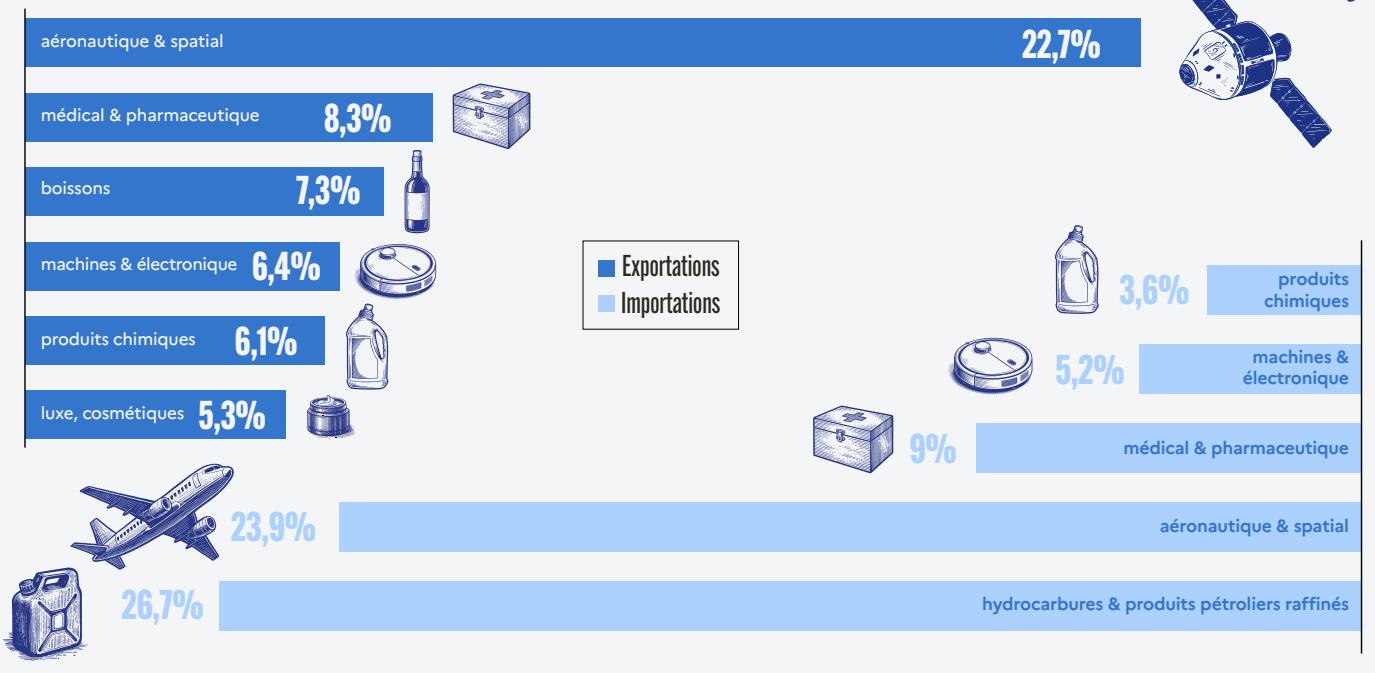
2000 entreprises exposées
au marché américain
à hauteur de **10 %** de leur chiffre d'affaires

Elles représentent **3/4** des exportations

- de matériel de transport
(construction aéronautique & navale)
- de boissons



Principaux secteurs d'échanges avec les États-Unis en 2025 (import & export)



En 2025, le Département des statistiques et études du commerce extérieur (DSECE), en charge du suivi et de l'analyse des évolutions des échanges extérieurs de biens de la France a produit et diffusé 33 publications et focus statistiques. Il a également accordé 160 accès aux données pour des projets de recherche et via le centre d'accès sécurisé aux données (CASD).

Les statistiques établies portent sur :

- > **270 500** entreprises
- > **9 651** produits échangés
- > **240** pays partenaires commerciaux pour la France

DSECE
Statistique publique
du commerce extérieur

Retrouvez le chiffre du commerce extérieur et toutes les études du DSECE via ce QR-code



La réurgence des tensions commerciales internationales remet les questions douanières au cœur des enjeux économiques. Hauteurs des droits de douane, restrictions à l'exportation, incertitudes réglementaires : les entreprises françaises doivent s'adapter à un environnement mouvant. Dans ce contexte, la douane se positionne comme un acteur clé d'accompagnement et de sécurisation des échanges. 

L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS ENTRETIENNENT DES RELATIONS COMMERCIALES ÉTROITES

Ensemble, ils représentent près de 30% du commerce mondial de biens et de services et 43% du PIB mondial, dans un marché de 800 millions de personnes. En 2024, la France et les États-Unis ont échangé 100 milliards d'euros de biens (dont 48,6 milliards d'euros exportés outre-Atlantique). Les États-Unis sont le 2^e client de la France et son 3^e fournisseur.

En avril 2025, de nouvelles mesures tarifaires ont été mises en place à l'importation aux États-Unis, comprenant notamment l'institution d'un taux plancher de 15% applicable à la grande majorité des importations européennes et la suppression du seuil minimal qui permettait l'importation aux États-Unis sans droits de douane pour les colis d'une valeur de moins de 800 dollars. Par ailleurs, des droits de douane additionnels ont vu le jour, ciblant notamment l'acier, l'aluminium, le cuivre et les produits dérivés (50%).

LA DOUANE ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES EXPORTATRICES

Au regard des enjeux commerciaux, la douane a engagé un plan d'action dédié, consistant à :

- ➔ identifier les entreprises exportatrices, en particulier les plus exposées aux mesures tarifaires américaines ;
- ➔ mettre en place et alimenter quotidiennement, sur son site web (douane.gouv.fr), une boucle d'information à destination des acteurs économiques français ;
- ➔ renforcer l'accompagnement personnalisé proposé aux entreprises et aux filières les plus exposées : grâce à l'ensemble des équipes douanières sur le territoire (Pôles d'action économique en région, service Grands comptes, conseiller douanier pour l'Amérique du Nord), elle développe chaque jour des liens étroits avec les fédérations des filières industrielles concernées ;
- ➔ s'assurer au quotidien du bon déroulé des opérations de dédouanement à l'entrée des marchandises sur le territoire américain et éviter tout blocage, mais aussi de minimiser l'impact des droits de douane américains.

NATURE ET PLUS-VALUE CONCRÈTE DE L'ACCOMPAGNEMENT DOUANIER

CONSEIL

> Clarification réglementaire :

- Optimisation logistique & financière ;
- Accès aux régimes douaniers et exemptions, notamment dans l'utilisation des accords commerciaux (CETA, ALE UE-pays tiers) pour réduire les droits.

> Anticipation des risques :

- Simulation de l'impact financier des droits et adaptation des stratégies commerciales ;
- Veille sur les contre-mesures de l'UE et les accords bilatéraux.



BÉNÉFICES



- Réduction des erreurs de classification douanière & des risques de surtaxation ;
- Sécurisation des flux logistiques & financiers (ex. ajustement des incoterms, relocalisation) ;
- Gain de temps dans l'accès à des informations fiables ;
- Levée des blocages pour les entreprises en attente de confirmation sur des codes ou des taux spécifiques.

SOUTIEN OPÉRATIONNEL



- Webinaires et formations sur les règles douanières ;
- Accompagnement personnalisé pour les litiges (contestation de surtaxations) ;
- Extraction de données statistiques pour évaluer l'impact sectoriel.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

Des secteurs régulés à fort enjeu fiscal

Total des recettes perçues : **37,92 Md €**

Produits énergétiques

31,91 Md €



Dédouanement

3,32 Md €



Octroi de mer

1,74 Md €



Tabacs

85,09 M€



Alcools & boissons

57,99 M€



Accompagner la réforme du gazole agricole

250 000 bénéficiaires
du dispositif de taxation réduite
dès l'approvisionnement

2300 sites de distribution
suivis par la douane



Soutenir le réseau des buralistes

22200 buralistes accompagnés

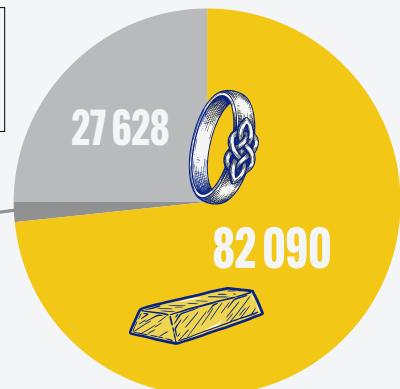
6 400 subventions accordées
aux débitants de tabac
pour un montant de
54 M€



Métaux précieux : un commerce réglementé sous vigilance accrue

- Or
- Argent
- Platine

1937



La douane joue un rôle clé dans la mise en œuvre de politiques sectorielles sensibles, en s'appuyant sur des réglementations fiscales et économiques. 99

PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

2025 a été la première année pleine de mise en œuvre de la réforme du gazole agricole qui consiste en une taxation au tarif réduit dès l'approvisionnement de l'agriculteur ; elle a permis d'étendre le bénéfice du dispositif à **100 000 exploitants supplémentaires, soit près de 250 000 au total**. À ce titre, les services ont continué d'accompagner les distributeurs de ces produits. Outre le suivi de plus de 2 300 sites et des enjeux fiscaux de l'ordre de **32 milliards d'euros**, la douane participe également à la politique environnementale en mettant en œuvre le principal outil en faveur de la décarbonation dans le secteur des transports : la taxe incitative relative à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les transports.

ALCOOLS ET VITICULTURE

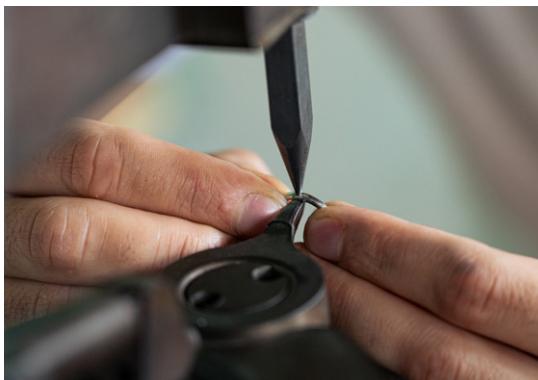
L'encadrement des **près de 80 000 entreprises** relevant du secteur des alcools, contributeur majeur de nos performances à l'export, est également un enjeu central. Cette année a constitué la première étape du calendrier de simplifications acté avec les représentants des opérateurs au salon de l'agriculture de 2024. Les règles de circulation des alcools en droits acquittés ont ainsi été rénovées, en permettant notamment l'usage d'un document commercial pour justifier du déplacement. De même, les modalités de calcul des surfaces plantées retenues pour l'application des règles européennes relatives à la production ont été précisées par voie de circulaire, à l'issue de travaux pilotés par la douane et associant les professionnels et les autres administrations concernées. Au quotidien, **près de 70 bureaux accueillent et accompagnent les professionnels**.

TABAC

La douane participe également à la régulation du commerce des produits du tabac. Outre l'établissement et le contrôle de l'accise sur les tabacs — dont le **rendement s'élève à 14 milliards d'euros** — la douane agrée les fournisseurs et **assure la tutelle du réseau des 22 200 buralistes**. À ce titre, deux modernisations essentielles ont été mises en œuvre en 2025 : l'ouverture d'un portail informatique « GIMT » permettant de dématérialiser les relations avec les débiteurs de tabacs, et la refonte des règles organisant les relations entre l'État et les débiteurs, dont la dernière modification d'ampleur remontait à 2010. Parallèlement, **6 400 subventions ont été versées**, pour un montant d'environ **50 millions d'euros**. Outre la poursuite du développement du portail ouvert en 2025, l'année 2026 sera marquée par la poursuite des négociations européennes relatives aux règles de taxation des tabacs.

GARANTIE DES MÉTAUX PRÉCIEUX

L'encadrement du commerce des ouvrages composés de métaux précieux, soit l'or, l'argent et le platine, revêt une importance particulière au moment où les cours de ces métaux sont historiquement élevés. Les 10 bureaux de garantie ont ainsi procédé au poinçonnage de **112 000 ouvrages**. Les travaux de modernisation du suivi des opérateurs et des marchandises, engagés avec les représentants du secteur, seront finalisés en 2026. Ils doivent permettre un contrôle plus fin des flux et donc une protection renforcée de ce secteur-clé.



TOURISME

Concernant les achats qui sont exonérés de TVA dès lors qu'ils sont effectués par des voyageurs résidant hors Union européenne, le niveau de détaxe TVA a atteint un seuil en valeur, **avec 1,5 milliard d'euros et 7,6 millions d'opérations**. Prenant la forme de bordereaux de vente en détaxe, la détaxe liée au secteur du tourisme a fait l'objet d'améliorations du système informatique, qui seront poursuivies en 2026. La procédure sera désormais entièrement dématérialisée en vue d'une sécurisation renforcée du suivi de l'ensemble de la procédure et d'une amélioration de l'expérience utilisateur du voyageur.

La douane participe enfin des politiques économiques ultra-marines à travers l'octroi de mer – dont elle assure la gestion –, le contrôle et le conseil auprès des collectivités. En 2025, **elle a ainsi participé à la mise en œuvre du protocole de lutte contre la vie chère en Martinique**, qui s'est notamment traduit par une baisse des tarifs d'octroi de mer et des exemptions de TVA.

partie 2

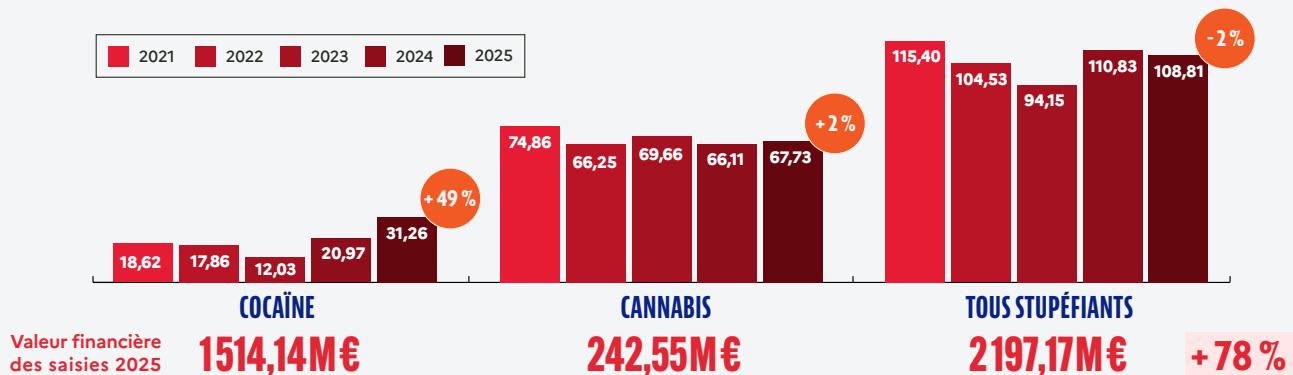
Grâce à sa présence sur l'ensemble du territoire et une gamme de compétences complète — surveillance, renseignement, opérations commerciales —, la douane remplit une mission centrale : lutter contre la fraude, les trafics et le crime organisé alors que l'agressivité, la sophistication et la capacité d'adaptation des organisations criminelles sont grandissantes.



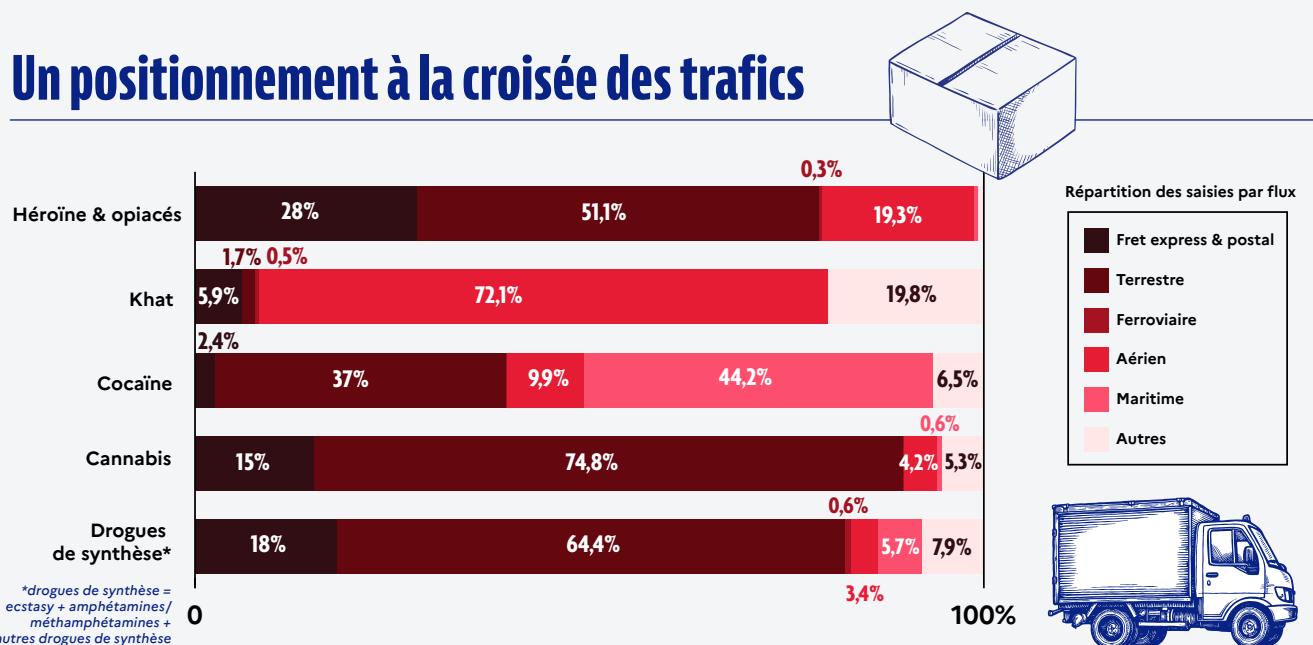
Lutte contre le crime organisé

LA DOUANE LUTTE contre les narcotrafics : cocaïne & cannabis

Nouvelle hausse des saisies de cocaïne en France quantités en tonnes



Un positionnement à la croisée des trafics



Une coopération douanière fructueuse avec les partenaires

À l'étranger

TOUS STUPÉFIANTS

75,06 t +130%
2605,53M€

COCAÏNE

64,17 t +112%
2567,06M€

CANNABIS

9,33 t +292%
17,89M€

■ quantités saisies
■ valeur financière

Au niveau interministériel

16
100

renseignements transmis par la DNRED à l'OFAST (Office anti-stupéfiants)
affaires "stupéfiants" de la DNRED reprises par l'OFAST

PRINCIPAUX PAYS PARTENAIRES POUR LES SAISIES À L'ÉTRANGER



Le narcotrafic de cocaïne et de cannabis a profondément changé d'échelle. Il repose désormais sur une logistique industrialisée avec des routes de la drogue en recomposition permanente. Une guerre technologique est aussi à l'œuvre, dans laquelle les organisations criminelles profitent de la manne financière colossale que représente le trafic de stupéfiants. En première ligne, la douane française ajuste en permanence ses modes d'action et s'attaque aussi bien à la drogue qu'à l'argent qu'elle génère. »

L'ÉTAT DE LA MENACE

Premier marché criminel mondial, le narcotrafic s'est structuré en une véritable économie parallèle, portée par des organisations criminelles transnationales attirées par des profits considérables.

→ **Une adaptation permanente des organisations criminelles. Les pratiques de drop-off se renforcent en Europe, avec notamment plusieurs échouements observés au large des côtes françaises.**

Les stratégies criminelles de contournement des contrôles douaniers évoluent : outre la méthode du rip-off (contamination du fret légal), les trafiquants ont désormais recours à des sociétés créées aux seules fins de trafic, ou dont l'identité a été usurpée. Le recours aux semi-submersibles et aux drones s'impose comme un nouveau mode de transport de la cocaïne à destination du marché européen.

→ **Cannabis : diversification des provenances et des vecteurs. Une route émergente se dessine pour acheminer la résine marocaine vers la France.**

Le nord-est de l'Espagne devient le point d'entrée du trafic de résine de cannabis depuis le Maroc. La résine, l'herbe et le pollen de cannabis restent majoritairement acheminés depuis l'Espagne jusqu'en France par voie terrestre. Le fret express demeure un vecteur complémentaire notamment pour les nouveaux produits du cannabis (e-liquide, cire, gummies, etc.). **Une nouvelle tendance relative aux moyens de transports utilisés pour acheminer l'herbe de cannabis en provenance de l'Amérique du Nord et de l'Asie du Sud-Est vers l'Europe a émergé.**

→ **Cocaïne : des zones de vulnérabilité accrues.**

La pression exercée par les flux de stupéfiants s'intensifie sur certains territoires particulièrement exposés, notamment la zone Antilles-Guyane et la frontière franco-espagnole, devenus stratégiques pour les organisations criminelles, comme l'illustre la saisie de 522kg de cocaïne à destination d'Orly réalisée à l'aéroport Maryse Condé (Guadeloupe) en avril 2025.

S'agissant des ports métropolitains, la principale porte d'entrée de la cocaïne reste le port du Havre et ses trois terminaux conteneurs. Le renforcement de la sécurité des port du nord de l'Europe (Anvers, Rotterdam) entraîne une reconfiguration des flux de drogue, les trafiquants se reportant vers d'autres points d'entrée du territoire européen. La corruption et l'infiltration criminelle sur les plateformes logistiques, portuaires mais également aéroportuaires, contribuent également à cette évolution des trafics.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Mars

Saisie record dans le port de Dunkerque : **9874 KG DE COCAÏNE** d'une valeur estimée à plus de 660 millions d'euros sur le marché illicite de la revente

Juillet

Découverte de **932,7 KG DE COCAÏNE** et **de 181,6 KG DE MÉTHAMPHÉTAMINES (ICE)** dissimulés dans la cabine d'un voilier à Papeete

Septembre

Les douaniers d'Hendaye réalisent trois saisies successives pour un total de **1400 KG DE COCAÏNE**, dissimulés dans des caches aménagées dans les remorques d'ensembles routiers

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ La douane est en première ligne de défense pour protéger le territoire national et européen. Présente en mer grâce à la DNGCD, elle agit également dans les ports et les aéroports, sur les routes et les voies ferrées, ainsi qu'en zone de fret.

→ La douane s'est pleinement investie dans l'**Alliance des douanes européennes aux frontières (ADEF)**, lancée en mars 2025. Son pilier maritime est principalement dédié au renforcement de l'action des douanes européennes face aux trafics de stupéfiants dans les ports.

→ **Un rôle majeur contre la criminalité organisée**

Acteur clé de la lutte contre les stupéfiants, la douane réalise chaque année entre 60% et 75% des saisies nationales. La DNRED et l'ONAF, services douaniers de renseignement et d'enquête judiciaire, jouent également un rôle essentiel dans la lutte contre les circuits financiers illégaux qui y sont liés.

PERSPECTIVES 2026

→ **Mise en œuvre des nouvelles mesures issues de la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic**, qui permet aux douaniers de renforcer leurs techniques d'enquête, de mobiliser plus de capacités d'interception et de tracer plus facilement les circuits financiers.

→ Poursuite de l'action douanière dans la sécurisation des plateformes logistiques nationales, avec le déploiement d'un **plan de lutte contre la criminalité aéroportuaire**.

→ **Montée en puissance du Parquet national anti-criminalité organisée (Pnaco)**, entré en fonction début 2026, compétent pour les affaires les plus complexes de trafic de stupéfiants et de blanchiment.

→ **Poursuite du renforcement des moyens d'action dans le cadre d'une stratégie globale en matière de détection non intrusive.** Ainsi, la douane prévoit de déployer 6 nouveaux scanners mobiles de basse intensité (SMBI), portant à 18 le nombre de ces nouveaux scanners douaniers, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Enfin, la douane expérimente une nouvelle génération de scanners portatifs, renforçant ainsi son parc de matériels de détection non-intrusive.

LA DOUANE LUTTE contre les narcotrafics : drogues de synthèse

Un volume global à la hausse, des trafics de produits diversifiés



Précursors de drogues

1273 kg

Ecstasy / MDMA

715,83 kg

Métamphétamines

477,81 kg

Amphétamines

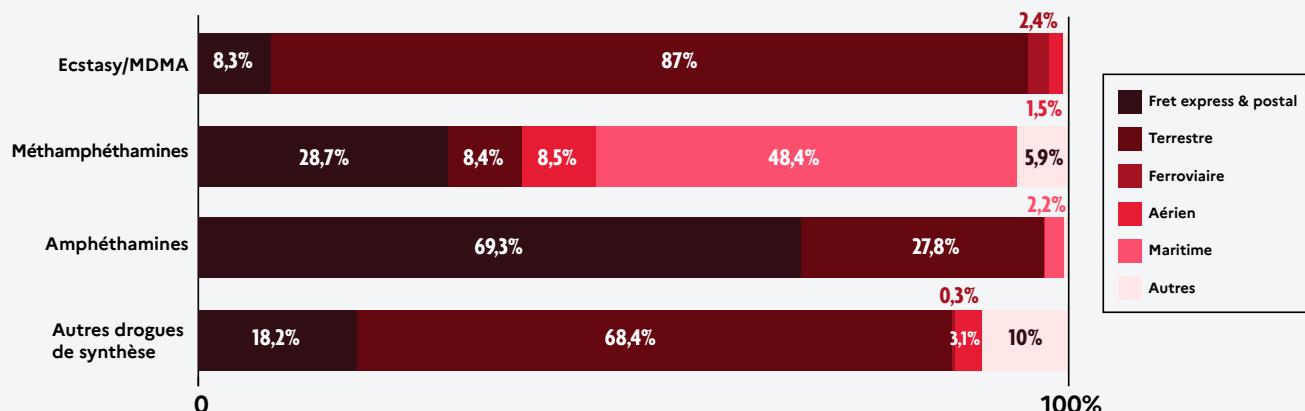
22,86 kg

sur le territoire national

1058 kg

à l'étranger,
sur renseignement de
la douane française

Flux des trafics par type de drogues et moyens de transport



LE TRAFIC DE KÉTAMINE EN FORTE PROGRESSION

Les autorités alertent sur la forte progression du trafic de kétamine et une multiplication par dix du nombre de mis en cause entre 2016 et 2024.

Le 30 mars 2025, les douaniers de Bourg-en-Bresse contrôlent un véhicule utilitaire de location en provenance du Luxembourg et à destination de l'Espagne et saisissent 100kg de kétamine conditionnée en sacs poubelles scellés par un plomb dans des cartons dissimulés derrière plusieurs matelas. Le 10 décembre 2025, les douaniers d'Arcachon interceptent 553kg de kétamine dans un fourgon en provenance du Portugal et à destination de la République Tchèque. Conditionnée en bidons répartis sur 3 palettes filmées de noir, la marchandise, était dépourvue de justificatif.

Si la France est avant tout identifiée comme une zone de transit, elle est également affectée en tant que pays de consommation.

Un phénomène illustré par le démantèlement dans la Marne le 15 décembre 2025 d'un réseau impliquant 15 individus mis en examen pour un trafic de kétamine d'ampleur nationale, importée depuis les Pays-Bas. L'enquête avait débuté après une saisie douanière près de Chaumont en mars 2024. Le réseau disposait de ramifications dans le sud-est et le sud-ouest de la France et recourait aux cryptomonnaies pour certaines transactions. Les perquisitions ont permis la saisie de 12 000 euros en liquide et d'une arme automatique.

Sept suspects ont été placés en détention provisoire.

Les drogues de synthèse brouillent les frontières entre produits licites et illicites. Notre pays est confronté à une criminalité opportuniste qui détourne médicaments et produits de consommation courante, parfois en piégeant les consommateurs. La douane française adapte sa riposte face à l'intensification de la menace. »

ÉTAT DE LA MENACE

→ Une circulation accrue de précurseurs chimiques en Europe

Indispensables à la fabrication des drogues de synthèse, les précurseurs chimiques sont importés majoritairement d'Asie, puis transformés dans des laboratoires clandestins au sein de l'Union européenne. Les drogues de synthèse, produits finis de ces transformations, sont ensuite redistribuées à l'international. La France, compte tenu notamment de son positionnement géographique et de ses plateformes logistiques (aéroports, ports et centres de fret express et postal) constitue à la fois un marché de consommation en expansion et un pays de transit/expédition des drogues de synthèse et de précurseurs de drogues.

→ Kétamine : une progression rapide et concentrée

La kétamine est un anesthésique détourné comme drogue, provoquant dissociation, hallucinations et perte de repères. L'année 2025 est marquée par une hausse très significative des quantités interceptées : +342 % par rapport à 2024 (482,42 kilos saisis en 2024 et 2,13 tonne en 2025).

→ GBL/GHB : une présence durable sur le marché français

La diffusion du GBL/GHB, utilisé lors de cas d'agression sexuelle et de pratiques de « chemsex », se poursuit, en provenance principalement d'Europe du Nord. Ces substances, détournées de leur usage industriel pour ce qui concerne le GBL, s'inscrivent durablement dans les circuits de distribution illicites.

→ CBD adulteré : une menace sanitaire émergente

La commercialisation légale de produits à base de cannabidiol est confrontée à une augmentation préoccupante des cas d'adulteration. L'ajout de substances psychoactives non déclarées, très majoritairement des cannabinoïdes de synthèse, a provoqué en 2025 des intoxications graves, des hospitalisations révélant l'existence de circuits parallèles particulièrement dangereux.

→ Protoxyde d'azote : un trafic en mutation

Bien que non classé comme stupéfiant, le protoxyde d'azote fait l'objet de détournements massifs. Sa consommation à usage récréatif, particulièrement répandue chez les jeunes, est favorisée par son accessibilité, son faible coût et l'absence de dispositifs de dépistage. Les réseaux criminels importent de grosses quantités afin d'en assurer la revente au détail. En mai 2025 la brigade de Maubeuge Bayav a découvert 1260 kg de ce produit.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ Un cadre juridique adapté aux nouvelles menaces

Le renforcement de la clause « catch-all » permet aux douaniers de saisir des substances non classifiées dès lors qu'un faisceau d'indices révèle un usage illicite. La douane dispose également de techniques spéciales d'enquête pour identifier et démanteler les structures clandestines.

→ Une action ciblée contre les trafics en ligne

Le déploiement des capacités de cyberenquête renforce la lutte contre les plateformes numériques de vente de drogues de synthèse.

→ Des outils technologiques en développement

Des solutions de scan automatisé des colis sont expérimentées afin de renforcer le contrôle massif des flux postaux et express.

→ Le Service Commun des Laboratoires (SCL)

fournit à la douane une expertise scientifique de pointe en réalisant des analyses physiques, chimiques et biologiques, essentielles pour caractériser précisément les substances interceptées et soutenir l'action des services de contrôle.

PERSPECTIVES 2026

→ Montée en puissance opérationnelle de la clause « catch-all ».

→ Renforcement de la coopération européenne sur les précurseurs chimiques.

→ Intensification du contrôle des flux postaux et express.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Juin

Saisie de près de 37 KG de méthamphétamine par les douaniers de Montbéliard



Septembre

La DNRED démantèle Dark French Anti System, une plateforme majeure du Darknet proposant notamment la vente de produits stupéfiants

Septembre

Saisie exceptionnelle de 11,6KG DE MDMA (ECSTASY) par la douane de Paris sur le vecteur ferroviaire au départ de la gare de Lyon



Octobre

Les douaniers d'Avignon saisissent plus de 63 KG D'ECSTASY sur l'A7 dans un véhicule en provenance de Belgique et à destination de l'Espagne

LA DOUANE LUTTE contre les fraudes financières & le blanchiment

Infractions financières

Persistance et sophistication des flux illicites

825 

constatations de blanchiment douanier*

2619

cas de manquement à l'obligation déclarative de capitaux et de blanchiment d'argent

pour un montant de

73,65M€ 

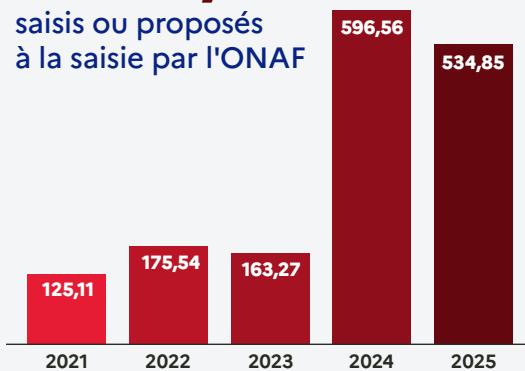
+3%

*élargissement du champ d'application du délit de blanchiment douanier dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie financière

Criminalité financière : + de 1 milliard d'euros saisis en deux ans !

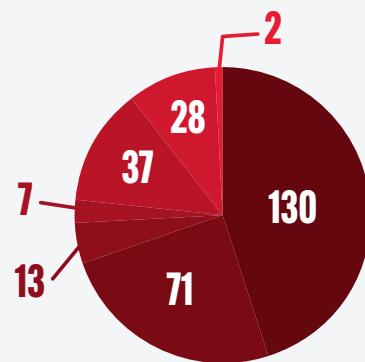
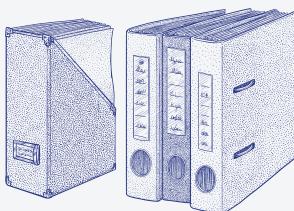
534,85M€

saisis ou proposés à la saisie par l'ONAF



288

nouvelles affaires confiées à des ODJ (officiers de douane judiciaire)



L'ONAF, CHEF DE FILE DES ENQUÊTES FINANCIÈRES COMPLEXES

Créé le 1^{er} mai 2024, l'Office national anti-fraude (ONAF) constitue le pivot national de la lutte contre les fraudes aux finances publiques et le blanchiment.

Plus de 80 enquêtes judiciaires étaient en cours en 2025 pour des faits d'escroquerie aux finances publiques (compte personnel de formation, MaPrimeRénov', certificats d'économie d'énergie, bonus/malus écologique, etc.), représentant un préjudice estimé à près de 494 millions d'euros.

Pour répondre à la menace, l'ONAF s'appuie sur une organisation centrée sur l'investigation judiciaire et une stratégie le positionnant comme chef de file des enquêtes financières complexes.

Il est par ailleurs membre actif de l'état-major de lutte contre la criminalité organisée (EMCO), favorisant une approche décloisonnée et une vision globale des réseaux criminels.

L'action de l'ONAF se traduit par des résultats significatifs en matière d'atteinte au portefeuille des fraudeurs :

→ En 2025, 534,85 millions d'euros d'avoirs criminels ont été saisis ou proposés à la saisie, portant à plus d'un milliard d'euros le montant total des avoirs saisis en deux ans.

→ Les procédures conduites permettent également la valorisation et la cession judiciaire des biens confisqués, notamment par le recours aux ventes aux enchères, contribuant à la restitution des produits de la fraude aux finances publiques.

Plus d'un milliard d'euros saisis en deux ans ! Face à des flux criminels de plus en plus numérisés, mêlant argent liquide et crypto-actifs, la douane adapte ses méthodes pour détecter, saisir et confisquer les avoirs illicites. Notre double objectif : tarir le financement des trafics, faire en sorte que le crime ne profite plus.

”

ÉTAT DE LA MENACE

- En 2025, le niveau élevé des constatations en matière de blanchiment douanier se maintient, traduisant une activité soutenue des réseaux criminels et une circulation intense de flux financiers illicites.
- D'importantes sommes d'argent liquide sont régulièrement découvertes sur les principaux vecteurs de transport, confirmant la place centrale de la France dans les circuits financiers illicites.
- La professionnalisation des organisations criminelles se renforce, avec une spécialisation accrue des circuits de blanchiment. L'or, les métaux précieux et les marchandises de valeur demeurent des supports privilégiés, tandis que les crypto-actifs sont de plus en plus utilisés pour transférer et dissimuler la valeur, notamment afin de contourner les sanctions économiques.
- Le blanchiment fondé sur le commerce international constitue toujours une menace majeure, dissimulée dans le volume massif des flux de dédouanement.
- Les réseaux criminels exploitent les obligations déclaratives, recourent à des supports alternatifs (cartes prépayées, portefeuilles physiques de crypto-actifs) et à des mécanismes de compensation financière reposant sur des flux difficilement détectables. Malgré la diversification des techniques, l'argent liquide demeure un vecteur central.
- Le contexte international a également favorisé l'intensification de certains flux financiers illicites, en lien avec des intérêts russes ou ukrainiens.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

Face à la persistance et à la sophistication de ces flux, la douane française poursuit en 2025 le déploiement de sa stratégie anti-blançiment, centrée sur le délit de blanchiment douanier et sur l'exploitation systématique de la dimension financière des fraudes.

- Les brigades de surveillance assurent le contrôle des mouvements d'argent liquide, accompagnés ou non, sur l'ensemble des vecteurs et points de passage stratégiques, afin de vérifier la licéité de l'origine et de la destination des fonds.
- Les services d'enquête douanière renforcent le ciblage et l'analyse des flux financiers illicites, en lien avec les autres fraudes et trafics sous-jacents.
- La DNRED et le SARC jouent un rôle central dans la collecte et l'exploitation du renseignement financier, notamment en matière de crypto-actifs et de blanchiment fondé sur le commerce international. La création en 2025 d'une unité de renseignement fiscal (URF) au sein de la DNRED renforce la lutte contre la fraude fiscale grave, en prolongement des enquêtes douanières.
- Sur le volet préventif, la douane poursuit la supervision des professions assujetties, limitée à ce stade aux secteurs de l'or, des métaux précieux, de l'art et des enchères.
- L'ONAF conduit, sous l'autorité judiciaire, des enquêtes financières visant à identifier, saisir et confisquer les avoirs criminels, avec des compétences élargies en matière de blanchiment de trafic de stupéfiants, renforçant l'efficacité de l'action contre la criminalité organisée.

En perspective, l'intégration des dispositions issues de la loi du 13 juin 2025 renforcera les capacités d'action des douaniers, notamment en matière d'investigation financière, de saisie et de gel des avoirs, y compris numériques, afin d'entraver durablement la réinjection des produits criminels dans l'économie légale.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Janvier

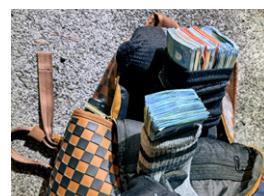
Succès de la vente aux enchères, à Bercy, d'avoirs confisqués aux criminels par l'ONAF (Porsche, bijoux, diamants et maroquinerie de luxe)



Février

Interpellation dans le Rhône de six personnes, suspectées d'avoir pris part à une escroquerie en bande organisée, portant sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour un préjudice estimé à PLUS DE 13 MILLIONS D'EUVROS

Août



Lors d'un contrôle autoroutier, les douaniers de Fréjus saisissent 100 230 € en liquide cachés dans des chaussettes

Octobre

La DNRED saisit 6 BITCOINS (soit plus de 300 000 €) en démantelant DARK FRENCH ANTI SYSTEM, une vaste plateforme criminelle du Darknet



LA DOUANE LUTTE contre les trafics d'armes

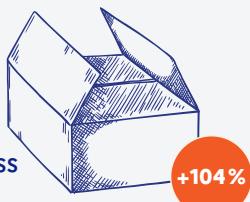


777 577 +29%

armes (à feu / blanches), munitions, explosifs & parties d'armes saisies

dont
→ **74 478**

dans le fret express & postal



+104%

→ **1 061** +20 %

armes saisies



dont **96** armes dites de guerre (cat. A interdite à l'acquisition et à la détention)

→ **706 713**

munitions +20 % de tous types

1^{re} imprimante 3D métal découverte en France

871 constatations

en matière d'armes (armes à feu, armes blanches, munitions, explosifs & parties d'armes)



UN ARSENAL RENFORCÉ CONTRE LES ARMES BLANCHES

La réglementation sur les armes blanches a été renforcée en 2025 par un arrêté du 4 juillet et un décret du 5 septembre, à la suite d'un rapport gouvernemental sur les mineurs et les armes blanches.

Certaines armes blanches (couteaux papillon, couteaux automatiques, étoiles de ninja, armes mixtes anciennes combinant coup de poing américain et lame) sont désormais classées en catégorie D/a : leur acquisition est encadrée, leur port et transport sans motif légitime sont interdits, et leur importation dans l'UE nécessite une autorisation d'importation de matériels de guerre (AIMG).



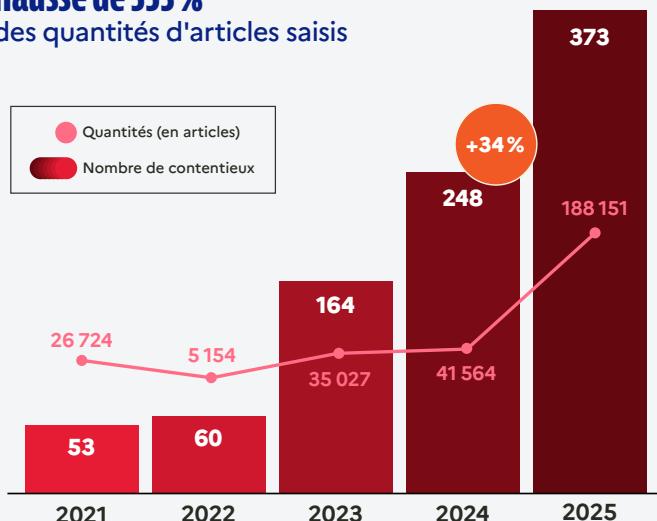
Le décret crée aussi de nouvelles sous-catégories en catégorie A1, totalement interdites sauf exception : couteaux dits «zombies», coups de poing américains modernes et certaines armes mixtes. Les détenteurs devaient les avoir restituées avant le 7 décembre 2025, sous peine de lourdes sanctions pénales.

Enfin, sur le plan douanier, toutes les armes concernées par cette nouvelle classification sont soumises à une AIMG, et relèvent des contrôles renforcés prévus par le code des douanes.

Mortiers d'artifices & autres matériels pyrotechniques

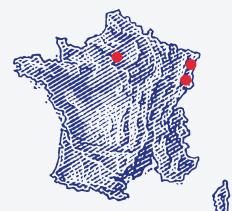
Hausse de 353 % des quantités d'articles saisis

Quantités (en articles)
Nombre de contentieux



Principales directions qui ont réalisé le plus de constatations

- > Mulhouse
- > Strasbourg
- > Paris-Ouest



Armes imprimées, couteaux « zombies », feux d'artifice, face à la prolifération des armes, la douane française s'appuie sur son service de renseignement, le maillage étroit de ses contrôles sur tous les flux de circulation des marchandises et le renforcement de l'arsenal juridique à sa disposition pour priver les criminels de leurs moyens d'action. „

ÉTAT DE LA MENACE

- La prolifération des armes détenues illégalement par les groupes criminels, engagés dans des activités illicites multiples, traduit un **phénomène polycriminel complexe**.
- Les armes sont perçues par les groupes criminels comme un produit de commerce illicite, mais également comme un accessoire nécessaire à la conduite d'activités illégales.
- **Les armes à feu produites en dehors des manufactures d'armes légales** sont devenues une source considérable de trafics illégaux dans l'Union européenne.
- **L'impression 3D** d'armes (pièces finies ou semi-finies) connaît une progression qualitative. En particulier, les **ghost guns**, armes à feu non-sérialisées et intraçables, assemblées à partir de composants achetés en kit ou fabriqués à l'aide d'imprimantes 3D, constituent une **menace croissante** pour la sécurité publique.
- Le principal mode d'acheminement des armes à feu est le **vecteur routier**, par véhicules individuels et les fourgons utilitaires en provenance des pays frontaliers.
- La Turquie reste un pays sensible en matière de provenance de pistolets d'alarme modifiés et d'armes contrefaisantes.
- Depuis 2023, une nouvelle tendance préoccupante a émergé avec le **détournement d'engins pyrotechniques importés et introduits illégalement** sur le territoire. Initialement conçus pour des usages festifs ou industriels, ces dispositifs sont de plus en plus employés comme armes improvisées.
- L'acheminement de ces articles de pyrotechnie s'effectue principalement **via le fret express et postal** (sur des sites spécialisés), auprès de commerçants souvent basés dans des pays de l'Est de l'Europe (notamment Pologne, République tchèque, Slovaquie) et **par transport routier** (camions des opérateurs de fret express/

postal ou véhicules particuliers français en suite d'achats réalisés à l'étranger).

- Plusieurs opérations menées à l'encontre d'armuriers, ayant conduit à la saisie de nombreuses armes non déclarées, révèlent la sensibilité de ce milieu professionnel en termes de non respect de la réglementation mais induisent aussi des risques de prolifération de stocks d'armes en cas de connexions avec des réseaux criminels.
- Certaines saisies portent également sur des profils de collectionneur d'armes (voire parfois aussi d'autres biens, comme des objets archéologiques) qui détiennent illégalement des stocks considérables à domicile.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE

Grâce à son positionnement à la frontière et sur l'ensemble des flux de marchandises, la douane occupe une position privilégiée dans le dispositif français de lutte contre le trafic d'armes et d'engins pyrotechniques, et leur dissémination illégale sur le territoire, qui constitue un objectif prioritaire pour notre administration.

- La douane participe à la défense des intérêts de la France dans le cadre des discussions sur les évolutions réglementaires au niveau européen, notamment l'évaluation des directives sur les articles pyrotechniques et les explosifs à usage civil.
- En 2026, la douane mettra en œuvre un nouveau Plan d'action douanier « armes à feu, armes blanches et engins pyrotechniques » sur la période 2026-2030, visant à renforcer la lutte douanière contre les trafics d'armes en structurant le renseignement, en développant la coopération et la formation, en optimisant les contrôles (notamment en ligne et dans le fret), et en améliorant la valorisation de l'action douanière. Ce plan mobilise l'ensemble de l'écosystème douanier afin de couvrir tous les risques identifiés.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Octobre

La DNRED démantèle la Dark French Anti System (DFAS), plateforme majeure du Darknet autorisant la vente illicite de stupéfiants, d'armes, de faux documents, de tabac de contrebande, de données bancaires piratées ainsi que l'accès à des fichiers sensibles

Juillet

La douane intercepte 11 500 ENGINS PYROTECHNIQUES dans des locaux d'un expressiste de la région parisienne importés illégalement depuis la Pologne et destinés à des particuliers

Avril

La DNRED saisit chez un particulier, 47 ARMES de diverses catégories, 111 CHARGEURS, 341 KG DE MUNITIONS, et de nombreuses pièces d'armes



LA DOUANE LUTTE contre les trafics de tabacs de contrebande

Une hausse des volumes saisis, illustrant l'efficacité du plan d'action 2023-2025

Sur le territoire national

20486

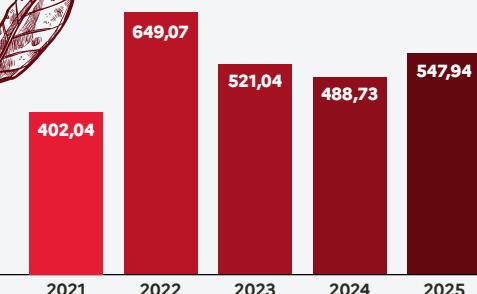
infractions relevées +11 %

2 usines clandestines démantelées

547,94 t

saisies > tous tabacs +12 %

pour un montant de
190,13 M€ +20 %



Évolution des saisies de tabacs (en tonnes)

À l'étranger, les saisies ont quasiment doublé, en volume et en valeur

284,12 t

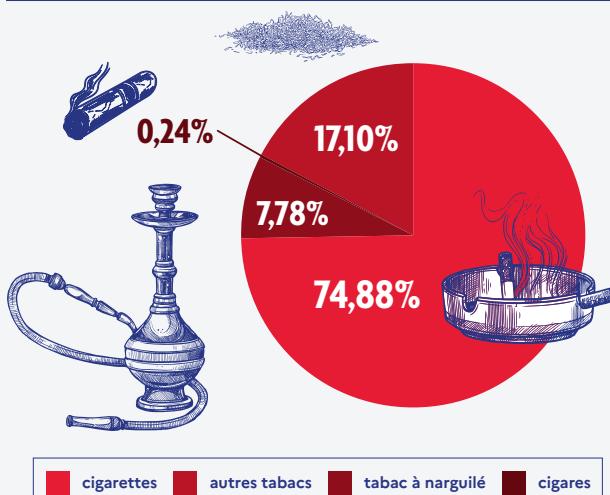
saisies > tous tabacs pour un montant de **99,44 M€**

+97%

18,71 t saisies sur le fret express pour une valeur de **6,95 M€**



Répartition des saisies par produit



Des opérations majeures aux résultats historiques

> Opération COLBERT III

mobilisation interministérielle sans précédent

> **14 000** agents mobilisés → **50%** douaniers

37,5 t de tabacs saisis dont **11,7 t** à l'étranger



consultez le CP

> Opération PICAROS VI

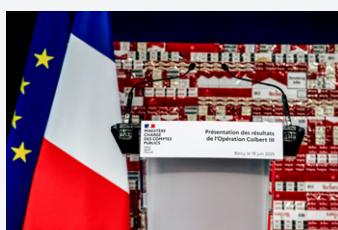
un dispositif conjoint douane/gendarmerie d'ampleur

1,6 t de tabacs saisi

> Opération STOP TRAFICS

trois jours d'une opération inédite pour contrer les filières criminelles parisienne

900 kg de tabacs saisis



LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE TABACS SOUS LE SIGNE DE L'INTERMINISTÉRIALITÉ

La douane, en tant qu'administration cheffe de file, pilote la réponse étatique de lutte contre les trafics illicites de tabacs, qui se traduit par :

→ L'animation des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF)

dédiés à la lutte contre le commerce illicite des produits du tabac ;

→ l'organisation de l'opération nationale interministérielle COLBERT III avec l'appui de la Mission interministérielle de coordination anti-fraude (MICAF), qui associe des services du ministère de l'Intérieur (Gendarmerie et

Police nationales, préfecture de Police de Paris, préfectorates), du ministère de la Justice (direction des affaires criminelles et des grâces), du ministère de l'Économie (DGFiP, DGCCRF), de l'Urssaf et des polices municipales ;

→ la sensibilisation des magistrats en matière de trafics illégaux de tabac opérés notamment par la criminalité organisée ;

→ la signature et mise en œuvre des conventions départementales tripartites de sécurité signées entre la douane, le ministère de l'Intérieur et la confédération des buralistes.

Le trafic de tabacs représente un préjudice fiscal annuel estimé à 4,3 milliards d'euros pour notre pays. Lutter contre les réseaux criminels qui l'organisent, préserver la sécurité et l'intégrité de la chaîne de distribution française à travers le pilotage du réseau des buralistes sont les deux axes d'action prioritaires de la Douane française dans ce domaine. „

ÉTAT DE LA MENACE

- La France est à la fois **un marché de consommation** pour les produits du tabac d'origine frauduleuse et **une zone de transit** pour le tabac à destination des marchés britannique et irlandais, ainsi que pour certains précurseurs de produits du tabac à destination de l'Europe du Sud et de l'Est. Les trafics sont diversifiés, allant des achats transfrontaliers à des réseaux criminels transnationaux.
- Publiée en 2025, l'étude « **Tabac échappant à la fiscalité nationale (TAFE)** » indique qu'en 2023, 17,7% des achats de tabacs échappent à la fiscalité nationale, soit un volume moyen de 8081 tonnes. Les achats transfrontaliers de tabac représentent la part la plus importante des achats en dehors du réseau légal avec un volume moyen de 6863 tonnes. S'il est difficile de différencier les achats légaux de ceux illégaux, certaines pratiques d'achats transfrontaliers peuvent facilement glisser vers le trafic fourmi. Ces trafics sont gérés par des petits groupes de trafiquants, voire des résidents frontaliers, qui effectuent des trajets entre les lieux de provenance et le bassin de fraude où ils sont implantés.
- 2025 se démarque par une **hausse de 24,5%** des volumes de cigarette saisis, soit près de 75% du volume global de tabac saisi. La catégorie « autres produits du tabac » (tabac à mâcher, à priser, cigarillos, produits à base de tabac chauffé, etc.), totalisant près de 94 tonnes de marchandises saisies, représente 17,10% du tabac saisi.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Janvier

Les douaniers de Grenoble saisissent près de **1,4 TONNE DE CIGARETTES** de contrefaçon conditionnées en palettes filmées de plastique noir, à bord d'un utilitaire en provenance d'Italie et à destination de la Belgique

Août

Les douaniers du GLAT Grenoble saisissent **4 TONNES DE TABAC** destiné à la vente sur internet dans l'entrepôt d'une société dépourvue du statut de fournisseur ou d'entrepositaire agréé



Octobre

Les douaniers de Reims saisissent **801 KG DE TABAC À NARGUILÉ EN POTS**, dissimulés dans des sacs de courses. Valeur estimée à **PLUS DE 220 000 EUROS**



Novembre

Les douaniers de Caen saisissent **500 KG DE TABAC DE CONTREFAÇON** dans un fourgon à destination de Lyon



Décembre

Démantèlement à Dijon d'un **TRAFC LOCAL DE REVENTE AU DÉTAIL** de tabac luxembourgeois impliquant deux dijonnais



partie
partie

Mobilisée au quotidien, la douane veille pour s'assurer que les produits importés respectent les normes européennes et pour intercepter les contrefaçons qui menacent la sécurité des consommateurs et la compétitivité des entreprises. Textile, produits de luxe, denrées alimentaires, médicaments, espèces protégées, déchets... le spectre des biens surveillés, ciblés, contrôlés et saisis est aussi large que celui de nos compétences de terrain et d'analyse.

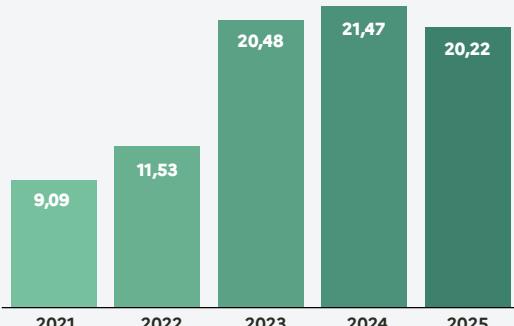


**Protéger la population
& le patrimoine**

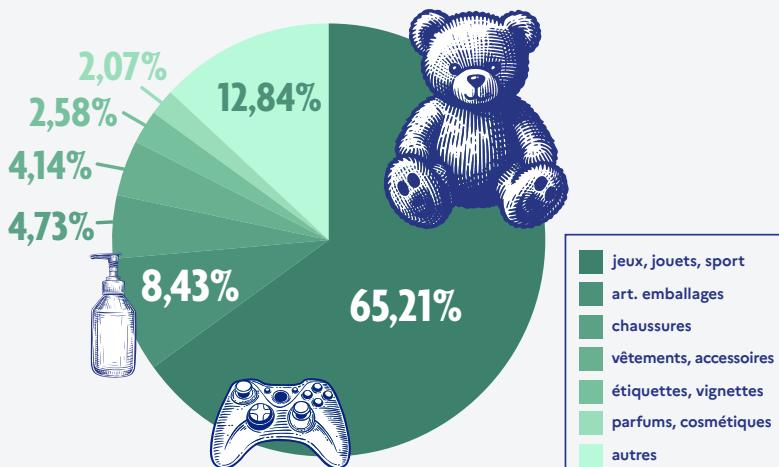
LA DOUANE LUTTE contre les contrefaçons

Lutte anti-contrefaçons : plus de 60 millions d'articles retirés du marché ces trois dernières années

Évolution du nombre d'articles saisis
(en millions)



Répartition par type de produit

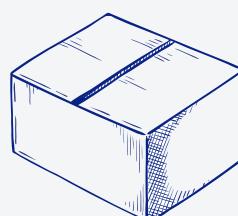


80000 parfums de contrefaçons

retirés du marché dans le cadre de l'opération nationale "FRAGRANCE"

2,83M d'articles de contrefaçons

saisis dans le fret express et postal



95,94%

des médicaments contrefaits

retirés du marché sont saisis dans le fret express et postal



LABUBU : QUAND LES PELUCHES DEVIENNENT DANGERS

Après les produits dérivés JOP en 2024, les Pokémon, Minecraft, One Piece ou encore Lego qui restent toujours plébiscités par les consommateurs et donc prisés par les contrefauteurs, la tendance de l'année 2025 était aux peluches Labubu, et une fois de plus, les contrefauteurs ne sont pas passés à côté.

La forte demande a déclenché une prolifération de contrefaçons, souvent appelées « Lafufu », qui ont inondé les marchés en ligne et physiques.

Ces imitations, vendues à bas prix, sont fréquemment de qualité inférieure et dangereuses, enfreignent les normes de sécurité (absence de marquages CE,

petites pièces détachables, matériaux toxiques) et présentent des risques, notamment pour les jeunes enfants.

En 2025, que ce soit dans le fret express, sur les routes, dans des conteneurs ou bien encore sur des marchés, les douaniers ont procédé à d'importantes saisies (près de 150 000) de ces peluches contrefaisantes imitant les célèbres LABUBU, qui figurent aujourd'hui parmi les articles les plus copiés.



En trois ans, la douane a retiré du marché plus de 60 millions de produits contrefaisants. Un record qui illustre une réalité préoccupante : les consommateurs sous-estiment les dangers de ces produits qui ne respectent aucune norme, tandis que leurs achats alimentent des réseaux criminels impliqués dans des trafics de stupéfiants, d'armes et de tabacs, voire des activités terroristes. 99

ÉTAT DE LA MENACE

Le trafic de contrefaçons est un phénomène massif et transversal. En 2021, il représentait 2,3% du commerce mondial et jusqu'à 4,7% des importations dans l'UE (Mapping Global Trade in Fakes 2025, EUIPO – OCDE, 2025). Tous les produits sont aujourd'hui susceptibles d'être contrefaits.

→ En 2025, 1490 opérateurs ont intégré la France dans leur **demande d'intervention** pour faciliter l'interception de produits contrefaisant leurs droits de propriété intellectuelle. Parmi eux, 429 titulaires de droits ont effectué cette démarche directement auprès des autorités douanières françaises, plaçant la France deuxième dans le trio des États membres de l'UE qui gèrent le plus de demandes d'intervention, après l'Allemagne (561) et avant les Pays-Bas (309).

→ La diversification des contrefaçons s'accompagne d'une augmentation continue des saisies, avec **plus de 60 millions d'articles retirés du marché** ces trois dernières années. Le trafic de contrefaçons utilise de plus en plus le **e-commerce, fret express et les plateformes en ligne**, ce qui complexifie les contrôles. Cette évolution favorise la **fragmentation des envois et des pratiques comme le dropshipping**, facilitant ainsi la diffusion de produits illicites.

→ Par ailleurs, les réseaux criminels intègrent pleinement la contrefaçon dans leurs activités illicites en l'articulant avec d'autres trafics, notamment ceux des stupéfiants et du tabac, dans le cadre d'une **polycriminalité en forte croissance**.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ La douane s'adapte aux évolutions de la contrefaçon, aux vecteurs de circulation les plus utilisés et aux périodes de forte consommation durant l'année (Black Friday, période estivale, fêtes de fin d'année, etc.). Pour cela elle met en œuvre des **opérations de contrôles renforcés sur les flux de produits dits «de nouvelle tendance»**, particulièrement prisés par les consommateurs.

→ Ces actions ciblent notamment des **articles à fort engouement commercial, tels que les figurines LABUBU**, qui ont rencontré un succès notable auprès des consommateurs en 2025, ainsi que **les parfums**, lesquels demeurent un produit emblématique en matière de contrefaçon tout en présentant un enjeu important de santé pour les consommateurs.

→ Dans ses contrôles ciblés, la douane a renforcé la veille menée sur Internet et les réseaux sociaux. En étroite collaboration avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la douane a conduit un travail ciblé d'identification des comptes et contenus à risque. Cette action bénéficie désormais pleinement des **apports opérationnels issus de la loi de modernisation de l'action de la douane, notamment du dispositif de Retrait des contenus illicites en ligne (RCIL)**.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Mai

Amélie de Montchalin félicite les douaniers de Bayonne pour la saisie de 517 425 **CONTREFAÇONS** de jeux et de jouets. **2,5 KG DE RÉSINE DE CANNABIS** ont également été extraits de l'un des cartons de jouets.

Septembre



La douane saisit 50 000 **CONTREFAÇONS DE PELUCHES** prisées par des enfants, de figurines ou encore de porte-clés sur les marchés locaux et grands axes routiers

Novembre

Dans le cadre du plan national de lutte anti-contrefaçon, la douane française a copiloté, avec la Mission interministérielle de coordination anti-fraude (MICAF), l'opération nationale de contrôle «Fragrance». 1324 AGENTS DOUANIERS mobilisés ont intercepté plus de 82 000 PARFUMS contrefaits ainsi que 15 000 AUTRES CONTREFAÇONS



LA DOUANE CONTRÔLE les normes industrielles & alimentaires

Contrôles sanitaires & de qualité des aliments d'origine végétale

90 000t

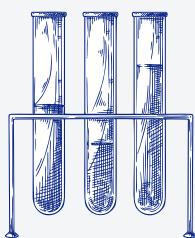
de denrées soumises
à contrôles sanitaires



167 000t

de produits contrôlés issus
de l'agriculture biologique

**100%
BIO**



155 envois soumis
à contrôles sanitaires

non conformes, après analyse du SCL*
soit **883t** de denrées alimentaires

21

contrôles de produits
biologiques non conformes

+233%

après analyse du SCL*

*voir p.49

Principales denrées alimentaires d'origine végétale non conformes signalées à la Commission**

** Les constatations de non-conformité sont signalées aux autres États membres
via une messagerie dédiée (The rapid alert system for food & feed)

En nombre de signalements



54 Figues sèches de Turquie
présence de mycotoxines



20 Haricots du Kenya
résidus de pesticides



9 Moringa d'Inde
résidus de pesticides



8 Graines de cumin d'Inde
résidus de pesticides



6 Riz du Pakistan
résidus de pesticides

En poids



262,8t Figues sèches de Turquie
présence de mycotoxines



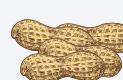
140,8t Riz du Pakistan
résidus de pesticides



115,6t Riz d'Inde
résidus de pesticides



103,5t Graines de cumin d'Inde
présence de salmonelles



39,5t Arachides des États-Unis
présence d'aflatoxines

Ces marchandises saisies par les services douaniers font l'objet de destruction

DANGER : SNIPER, l'insecticide à risque importé illégalement

En 2025, la douane a saisi 6 504 flacons de 100ml de « Sniper 1000 EC DDVP ». Les prises ont principalement été réalisées dans les bagages de voyageurs à l'arrivée de vols internationaux. Cet insecticide à base de dichlorvos, interdit en France depuis 2013, est vendu de manière illégale afin d'être utilisé dans la lutte contre des organismes nuisibles tels que les cafards et punaises de lit. Il a provoqué de nombreuses intoxications chez ses utilisateurs.

Plomb, cadmium, pesticides, mycotoxines, salmonelles... Pour protéger les consommateurs de dangers invisibles mais bien réels, la douane contrôle à l'importation la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine non animale et la conformité aux normes des produits industriels. Ces contrôles conduisent souvent à des analyses réalisées par notre Service commun des laboratoires (SCL), une douane scientifique au service de la santé et de la sécurité de la population. »

ÉTAT DE LA MENACE

Dans le secteur alimentaire, la France fait face à des importations de denrées alimentaires d'origine végétale qui, pour certaines, ne sont pas conformes aux exigences sanitaires fixées par la réglementation européenne et présentent un risque pour la santé des consommateurs.

→ Les services douaniers et le SCL mettent régulièrement en évidence la **présence de pesticides, de mycotoxines ou bien de bactéries telles que les salmonelles, dans des produits végétaux importés**, tels que riz, graines de sésame, arachides, figues séchées, etc.).

→ Dans les produits industriels comme les jouets, **beaucoup de non-conformités et de risques** sont également identifiés : problèmes d'étiquetage ou de mode d'emploi pour les moins graves, présence de substances chimiques dans les plastiques, de métaux dangereux comme le plomb ou le cadmium, qualité des circuits électriques, etc.

→ Ces non-conformités peuvent avoir des **conséquences graves pour les consommateurs** : incendies ou brûlures pour les appareils électriques défectueux, blessures avec des outils, étouffements par ingestion pour certaines peluches, empoisonnement par absorption de piles non protégées ou de métaux lourds, chutes pour les «jouets porteurs» comme les trottinettes, etc.

→ Ces produits menacent aussi les filières plus respectueuses de l'environnement et des consommateurs puisqu'ils sont bien souvent proposés à des prix plus compétitifs que ceux conformes aux normes.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ Autorité compétente pour le contrôle sanitaire des denrées alimentaires à l'importation, la douane française contrôle au premier point d'entrée de la marchandise sur le territoire national.

→ Les contrôles douaniers en frontière portent ainsi sur les **denrées alimentaires d'origine végétale les plus à risque** pour la santé humaine en raison d'une possible contamination microbiologique ou chimique. Ils s'étendent également aux **matériaux au contact des aliments**, tels que les plastiques et les caoutchoucs présents dans les ustensiles de cuisine.

→ La douane réalise également des contrôles ayant pour objet de garantir la **loyauté des pratiques commerciales**, en veillant au respect des normes de qualité applicables aux produits issus de l'agriculture biologique et aux fruits et légumes.

→ Dans le cadre du contrôle à l'importation des produits d'origine non animale issus de l'agriculture biologique, les services douaniers réalisent un travail de **ciblage sur les flux et les opérateurs à risque**. En 2025, cette action a permis d'éviter la mise sur le marché en tant que produits biologiques de lots entiers de différents types de marchandises contaminées par des résidus de pesticides.

→ Pour ce qui est des produits non alimentaires, des **campagnes nationales** sont menées sur certains articles comme les jouets ou les articles de plage. La **coopération européenne et interservices** mais aussi la vigilance des services de ciblage et de renseignement de la douane concernant les nouvelles fraudes contribuent à anticiper et prévenir les menaces.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Mai

Les douaniers de Port-de-Bouc empêchent l'importation d'un envoi de **26 TONNES DE GRAINES DE SÉSAME D'INDE**, contaminées aux salmonelles



Juin



Les douaniers de Marseille empêchent l'importation de **10 TONNES DE FIGUES DE TURQUIE**, contaminées aux mycotoxines

Août

La douane d'Aulnay-sous-Bois intercepte **5 600 ARTICLES DE BIJOUTERIE FANTAISIE** présentant un niveau important de dangerosité pour les consommateurs, en particulier pour les enfants et les adolescents



Décembre

Les douaniers de Marseille empêchent l'importation de **10,8 TONNES DE POIVRONS D'ÉGYPTE**, soumis à contrôles sanitaires. La marchandise, présentant des résidus de pesticides dépassant les limites maximales autorisées, a été détruite

LA DOUANE PROTÈGE le patrimoine culturel

67 constatations
en matière de
biens culturels



+12 %

25 070

+13 %

articles interceptés dont



14 000 pièces
de monnaies anciennes

9 dents de dinosaures
du Crétacé supérieur



des ossements
de Tricératops



La douane remet à la Bibliothèque nationale de France (BnF) un sou d'or de Charlemagne et une mappemonde murale de la seconde moitié du XVII^e siècle saisis par la DNRED



LES DINOSAURES MENACÉS D'UNE SECONDE EXTINCTION À CAUSE DES CABINETS DE CURIOSITÉ

Les services douaniers demeurent mobilisés contre les trafics de biens paléontologiques, en lien avec des experts scientifiques (MNHN, universités). Porté par l'essor du marché international des fossiles notamment aux États-Unis, ce commerce a favorisé le développement de filières illégales impliquant des spécimens provenant de pays à réglementation protectrice (Chine, Mongolie, Maroc et Brésil).

En 2025, la douane a procédé à plusieurs saisies de fossiles sur l'ensemble du territoire (dont des ossements de Triceratops (Caen), des dents de fossiles marins (Menton), des ammonites, fossiles de plantes, poissons, oursins, rostres d'animaux et trilobites (Strasbourg))

et a restitué à la Mongolie de nombreuses pièces, dont un squelette complet de Tarbosaurus bataar saisi en 2015, une pièce rarissime.



Les biens culturels possèdent une valeur financière mais surtout patrimoniale et culturelle, qui justifie que ceux-ci fassent l'objet d'une protection spécifique. ↗

ÉTAT DE LA MENACE

Plusieurs saisies d'objets archéologiques, issus du passé de l'humanité, et d'objets paléontologiques témoignent d'une nouvelle demande d'amateurs des animaux et plantes fossilisés de notre lointain passé. La diversité d'objets s'explique par la place de la France sur le marché de l'art mondial.

- **La plupart des zones de conflit armé et des zones en situation de crise sont porteuses d'un risque élevé de pillage de biens culturels.** Les pays concernés sont à ce jour l'Ukraine, la Turquie, l'Irak, la Syrie, la Libye, le Yémen, l'Afghanistan, et plusieurs zones d'Amérique latine ou centrale.
- **Les pays de marché sont ceux où la commercialisation des biens culturels est active et où un marché de l'art dynamique facilite la dilution de biens frauduleux dans des flux de ventes légales.** Ils incluent plusieurs pays européens (France, Royaume-Uni, Belgique, Suisse, Allemagne, Italie), les États-Unis et des places de marché asiatiques majeures, notamment la Chine.
- **Le secteur de l'art présente des vulnérabilités importantes en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme,** en raison notamment des paiements en espèces, de la volatilité des prix, des ventes à distance et du recours aux ports francs.
- **La douane est chargée de contrôler le respect des obligations LCB/FT (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) des professionnels du marché de l'art,** avec l'appui d'enquêteurs spécialisés de la DNRED (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières) et de l'ONAF (Office nationale Anti-Fraude de Bercy).
- **Le fret express et postal est un vecteur privilégié.** La livraison rapide de colis de petits formats convient particulièrement aux pièces archéologiques, part majeure du trafic de biens culturels.

→ Les experts douaniers observent une très forte progression de la vente sur internet des biens culturels, notamment via les réseaux sociaux ou encore les messageries cryptées.

→ Parmi les infracteurs, on retrouve, aux côtés de professionnels, des personnes qui se prétendent passionnées par l'art et l'histoire, notamment des détectoristes, qui fouillent les sols sans autorisation.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ **La douane protège le patrimoine culturel** en contrôlant les documents requis pour la détention et les mouvements de biens culturels et de trésors nationaux. Depuis le 28 juin 2025, les biens culturels importés dans l'UE sont soumis à des contrôles uniformes permettant de vérifier la documentation et d'inspecter les biens afin de s'assurer qu'ils ont été légalement exportés de leur pays d'origine.

→ **La douane poursuit la mise en œuvre de la stratégie douanière de lutte contre les flux financiers illicites** (plan d'action 2024-2027).

→ À l'horizon 2026, la douane s'oriente vers un renforcement des contrôles ciblés dans ce secteur, appuyé par la numérisation des justificatifs et l'usage accru des outils de data analyse.

Sa stratégie repose également sur le renforcement de la coopération internationale et interministérielle, notamment avec l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC), l'amélioration de la traçabilité et de la provenance des œuvres, ainsi que la formation spécialisée des agents face aux nouvelles formes de trafic.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Janvier

Les douaniers de Menton découvrent 9 DENTS DE DINOSAURES (fossiles de dinosaures du Crétacé supérieur de 72 à 66 millions d'années dans des colis transportés par un camion espagnol)



Avril

Les enquêteurs de la DNRED saisissent près de 6000 OBJETS ARCHÉOLOGIQUES (dont une statuette du dieu Mercure datée d'environ 100 après JC) chez un pilleur/détectoriste

Août



Les douaniers de Caen发现 des OSSEMENTS DE TRICÉRATOPS, dont une partie de corne et de collerette authentifiées par le CNRS

Décembre

Amélie de Montchalin remet aux autorités de Mongolie un SQUELETTE DE TARBOSAURUS BATAAR ainsi que de nombreuses parties de dinosaures saisis par la douane



LA DOUANE PROTÈGE les espèces menacées d'extinction

Des fraudes endommageant l'écologie et le vivant

576 +3%
constatations

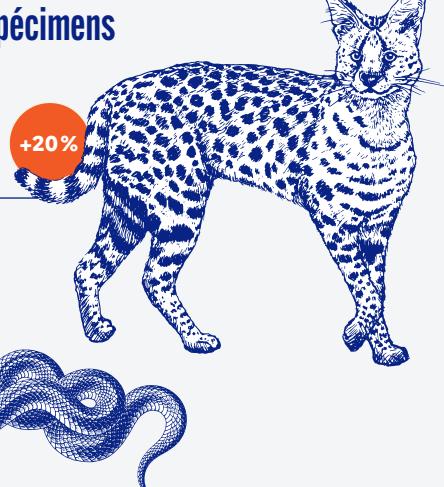
27 536 kg & 17 976 dont
spécimens

200 animaux vivants
saisis en 2025

Oiseaux



Reptiles



Coquillages & coraux

196 kg
1980 unités



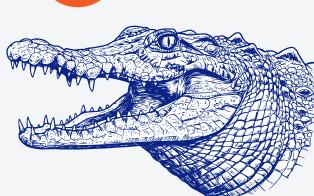
Ivoire

951 objets
18 kg

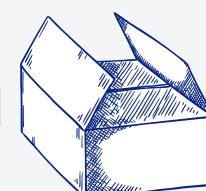


Cuir & peaux

2 222
unités



x12



Près de **60%** des spécimens saisis sur le fret express et postal

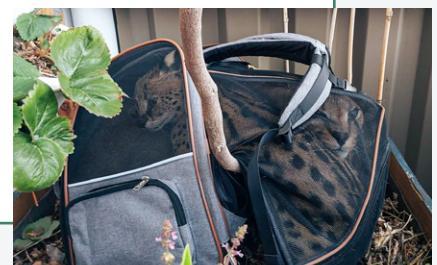


L'ATTRAIT DE LA RARETÉ, UNE CATASTROPHE POUR LES ANIMAUX VIVANTS

En octobre 2025, les enquêteurs de la DNRED spécialisés dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées ont saisi, chez un particulier en région parisienne, un caracal et un serval vivants. Jetés dans un sac depuis un balcon à l'arrivée des douaniers, les animaux ont été pris en charge par les pompiers de Paris puis confiés à une structure spécialisée. Ils se portent bien aujourd'hui, à l'image du lionceau découvert en 2018 par les douaniers de Marseille, recueilli par un refuge avant d'être transféré

dans une réserve naturelle en Afrique du Sud : Cersei est aujourd'hui une magnifique lionne et a trouvé un compagnon. Malheureusement, les histoires ne se terminent pas toujours bien.

Les animaux vivants, objets des trafics, décèdent souvent à cause des conditions de transport et de détention inadaptées et du manque de soins. Les saisies de félin par la douane française restent néanmoins exceptionnelles.



Le trafic d'espèces protégées, qu'elles soient animales ou végétales, représente une problématique majeure en termes de fraude. Il engendre non seulement des pertes dommages écologiques irréversibles mais aussi une manne financière pour des réseaux criminels déterminés à prospérer au détriment du vivant. »

ÉTAT DE LA MENACE

→ **Le fret express et postal est le vecteur de fraude privilégié.** Il est favorisé pour des envois de spécimens morts (animaux empaillés, ossements, coraux et coquillages), des produits transformés (compléments alimentaires, caviar) mais aussi des spécimens vivants (arthropodes, cactus, euphorbes).

→ **Sur le vecteur aérien,** les services douaniers constatent principalement des infractions liées au transport d'espèces protégées par des passagers, pouvant résulter d'errements ou de négligences individuelles ou de trafics organisés.

→ **Plusieurs modes opératoires de fraude** sont observés par les services douaniers : l'utilisation de permis CITES invalides ou falsifiés, le recours à de fausses déclarations, la dissimulation, la contrebande, l'absence de documents d'origine légale.

→ **Le trafic touche aussi bien la faune que la flore,** sous toutes leurs formes : spécimens vivants, spécimens morts entiers ou parties d'animaux (ossements, peaux, dents, griffes, viande, etc.) mais aussi produits transformés et finis comme des préparations de médecine traditionnelle à base de plantes ou de caviar, des produits cosmétiques à base de venin de serpent ou encore des compléments alimentaires utilisant de la bile d'ours.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

→ La douane effectue des **contrôles physiques et documentaires**, vérifie et vise les permis CITES en frontière, inspecte les chargements à la circulation.

→ L'absence de permis ou la présentation d'un permis non applicable entraînent la **saisie des spécimens protégés**, considérés comme des marchandises prohibées et permettant d'incriminer les infractions constatées en tant que **délits douaniers**.

→ La douane contrôle par ailleurs l'importation illégale de produits carnés (dont la viande issue d'espèces protégées), qui constitue un risque majeur pour la biodiversité mais aussi pour la santé publique. En 2025, la douane a organisé en collaboration avec les différents ministères concernés et les organisations non gouvernementales, plusieurs groupes de travail sur cette thématique.

→ Ces **coopérations** sont fondamentales : avec le Muséum national d'Histoire naturelle, autorité scientifique CITES sur le territoire national, avec des services institutionnels tels que l'Office français de la Biodiversité, l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, la Direction départementale de la protection des populations.

→ Au niveau international, la douane française participe à des opérations conjointes comme l'opération « THUNDER » (pilotée par l'Organisation mondiale des douanes), ou la 20^e Conférence des parties de la CITES (Ouzbékistan du 24 novembre au 5 décembre 2025) dont elle mettra en œuvre les décisions adoptées, notamment sur les outils de contrôle.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Février

La douane française présente les résultats de l'**OPÉRATION INTERNATIONALE « THUNDER »** dédiée à la lutte contre le trafic d'espèces sauvages et de bois, qui a permis la saisie de nombreuses espèces protégées



Juin

Les services douaniers de Roissy remettent au Muséum d'Histoire naturelle d'Aix-en-Provence 275 CRÂNES DE PRIMATES et 1 CRÂNE DE PANTHERA PARDUS saisis en 2024, témoignant de la persistance de ce trafic



Juillet

Les douaniers de Marignane, Roissy et Fos-sur-Mer interceptent 1078 ARTICLES D'ESPÈCES PROTÉGÉES et mettent fin à trois trafics : peaux d'alligators, plumes d'oiseaux rares et crânes d'espèces marines



Août

PERROQUETS VIVANTS, TORTUES PROTÉGÉES, CORAUX ET COQUILLAGES OU CHAUSSURES EN PEAUX DE PYTHON : quatre affaires emblématiques réalisées en trois semaines à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane), Roissy, Marseille et Bandol révèlent la diversité des vecteurs de transport et des méthodes utilisées pour contourner les réglementations de protection des espèces protégées (CITES)

LA DOUANE LUTTE contre les fraudes environnementales

Le commerce illégal de déchets représente entre 9 et 11 milliards d'euros par an selon les estimations du GAFI (Groupe d'action financière)

3,4 Md de tonnes de déchets produits en **2050**
estimation de la Banque mondiale



17 916 t
de déchets interceptées en 2025



Principaux pays de destination des déchets



Principaux pays de provenance des déchets



LUTTER CONTRE LES "FUITES DE CARBONE" : LE MACF

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) vise à contrer les éventuelles stratégies d'évitement face à la politique climatique volontariste de l'Union européenne, notamment le phénomène de "fuites de carbone". Ce dispositif repose sur un mécanisme de quotas miroir du mécanisme ETS (Emissions Trading System), système d'échange de quotas d'émission créé en 2005 au sein de l'UE.

Le MACF doit permettre qu'un prix carbone équivalent soit payé pour les produits domestiques (soumis au marché carbone européen) et les produits importés, et limiter ainsi les « fuites de carbone ».

Il vise les émissions de six secteurs considérés comme particulièrement exposés à ce risque en raison de leur forte intensité d'émissions : acier, aluminium, engrais, ciment, électricité et hydrogène.

Ce mécanisme est applicable à l'importation depuis le 1^{er} octobre 2023 et entrera dans sa phase de mise en œuvre définitive au 1^{er} janvier 2026.



En tant qu'autorité de contrôle des flux de transferts de déchets, la douane joue un rôle de guetteur pour détecter et stopper la pollution aussi bien importée qu'exportée. La douane s'assure également que des réseaux criminels ne prolifèrent pas au détriment de la politique climatique, en contrôlant notamment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). ‼️

ÉTAT DE LA MENACE

La multiplication des restrictions appliquées à l'importation des déchets dans de nombreuses zones du monde tend à renforcer la menace de trafic sur ces produits.

Parallèlement, les politiques environnementales visant à la réduction ou à la taxation des déchets conduisent à des **stratégies d'évitement** et sont sources de nouvelles fraudes ou « d'arnaques ». Les **schémas de fraude** observés sont de plus en plus complexes.

Pour ce qui est de l'évitement, des **exportations illégales de déchets** se poursuivent : les transferts se font principalement depuis des ports français à destination du continent africain, mais aussi de l'Asie du Sud-Est.

Des **transferts transfrontaliers** européens existent également, notamment sur le flux avec l'Italie où prospère une activité mafieuse autour des déchets, mais aussi vers l'Espagne.

La France reste aussi pays de destination, pour des flux de déchets illégaux depuis l'Allemagne, même si elles se font plus rares, tandis que **les flux via la Suisse augmentent**.

LA RIPOSTE DE LA DOUANE FRANÇAISE

Les transferts de déchets sont régulés à l'échelle internationale par la **Convention de Bâle**, transposée en droit de l'Union par Règlement CE. La convention interdit l'exportation de déchets vers des pays ne disposant pas de capacité de retraitement adaptée.

La douane contrôle ces transferts, intervenant à la circulation ou lors du dédouanement. Dans ce cas de figure, l'enjeu pour la douane est de cibler les déclarations à risque, susceptibles de contenir des déchets prohibés, faussement déclarés ou ne présentant pas la documentation requise. **Les contrôles douaniers sont réalisés avec l'appui du service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) et du service commun des laboratoires (SCL).**

La douane collabore avec le Pôle national des transferts transfrontaliers de déchets (PNTTD), autorité compétente pour l'application des réglementations relatives aux déchets, notamment par le biais d'un **réseau de référents douaniers en matière de déchets**.

La douane participe aux **opérations européennes et internationales** relatives au contrôle de ces transferts, à l'instar de l'**opération « DEMETER »**, qui se déroule chaque année depuis 2012 sous l'égide de l'**Organisation mondiale des douanes (OMD)**. La douane appréhende les trafics transfrontaliers de déchets, ceux-ci finançant potentiellement la criminalité organisée.

LES AFFAIRES MARQUANTES 2025

Mars

Lors d'un contrôle routier, les douaniers de Bordeaux sélectionnent un ensemble routier espagnol et interceptent **25 TONNES DE DÉCHETS** déclarés combustibles solides de récupération (CSR), dont **1 TONNE** non déclarée



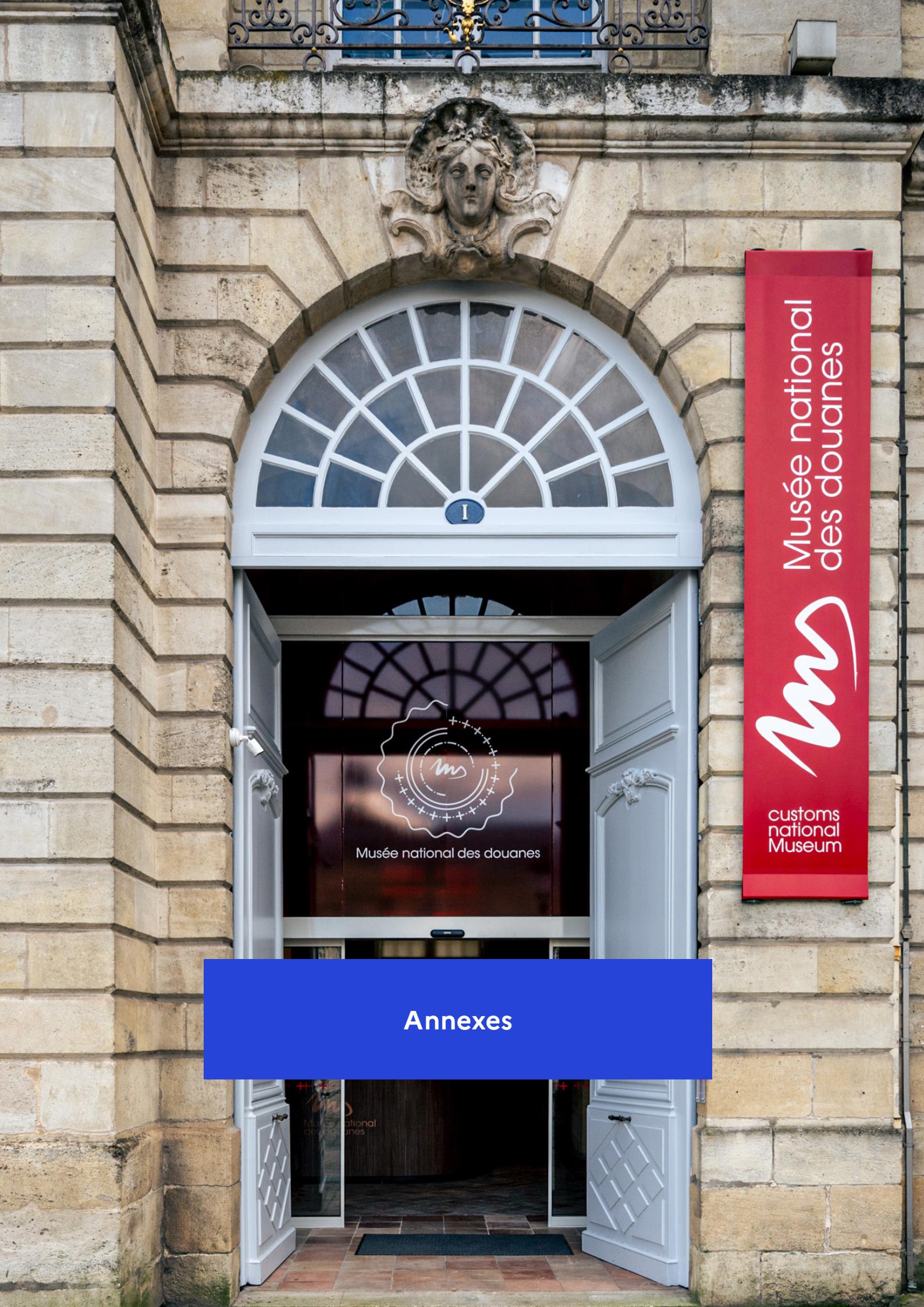
Le bureau de douane de Fos Port-Saint-Louis empêche l'exportation à destination du Togo de **4,64 TONNES DE DÉCHETS** dont des téléviseurs, pneus usagés, batteries, véhicules, etc.

Octobre

Suite à l'identification de **78 000 TONNES DE DÉCHETS** et résidus d'hydrocarbures sur lesquels l'accise n'a pas été réglée, la DNRED notifie à l'encontre d'un opérateur le redressement de plus de **14 MILLIONS D'EUROS**



partie
04

A photograph of the entrance to the Musée national des douanes. The entrance is framed by a large, light-colored stone archway. Above the arch is a decorative stone head. A white arched window above the door features a blue oval with the letter 'I'. The double doors are dark wood with a circular emblem containing a stylized 'm' and the text 'Musée national des douanes'. To the right of the entrance is a red vertical banner with the text 'Musée national des douanes' at the top, a large white 'm' logo in the center, and 'customs national Museum' at the bottom.

Musée national
des douanes

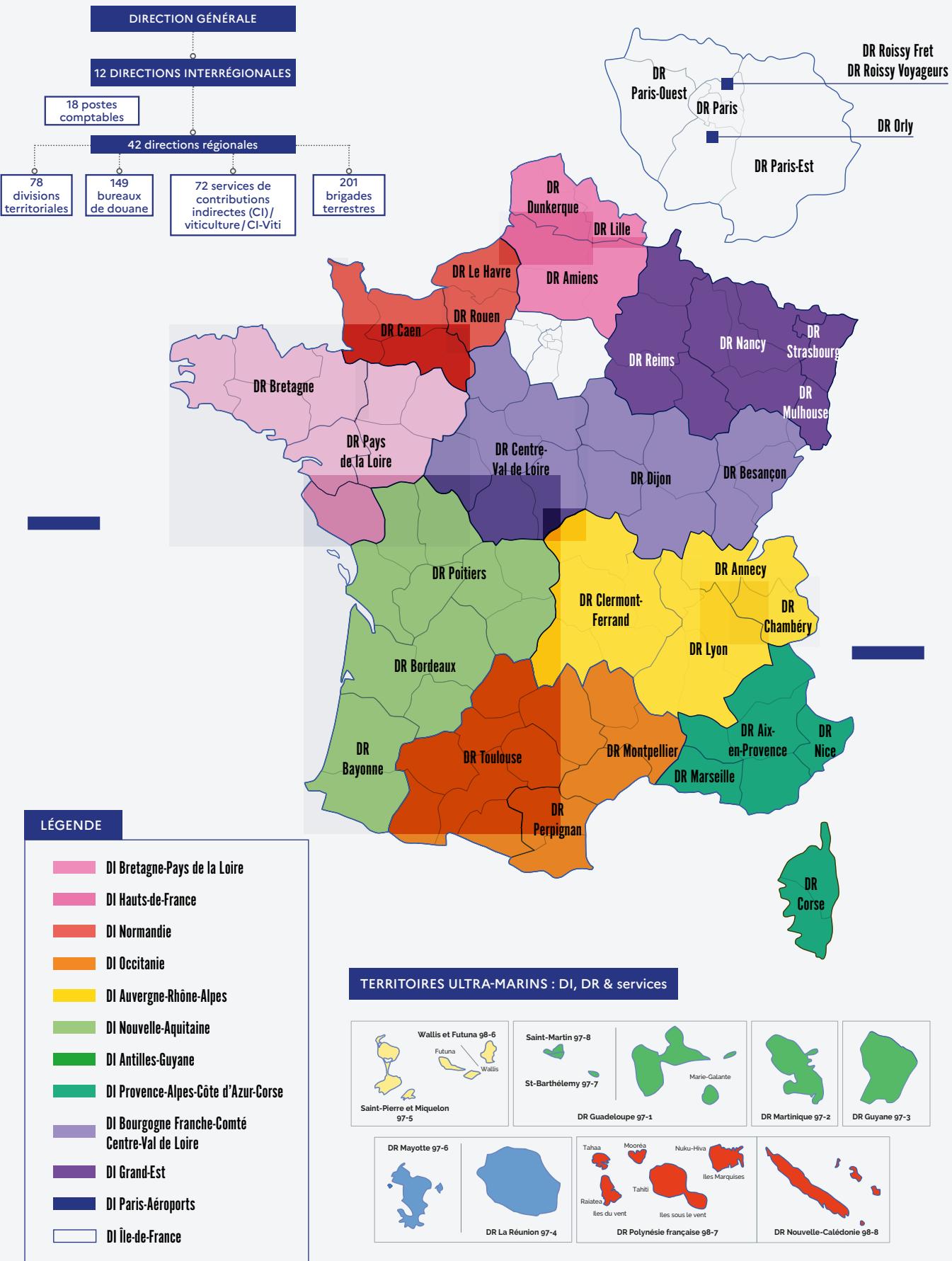


customs
national
Museum

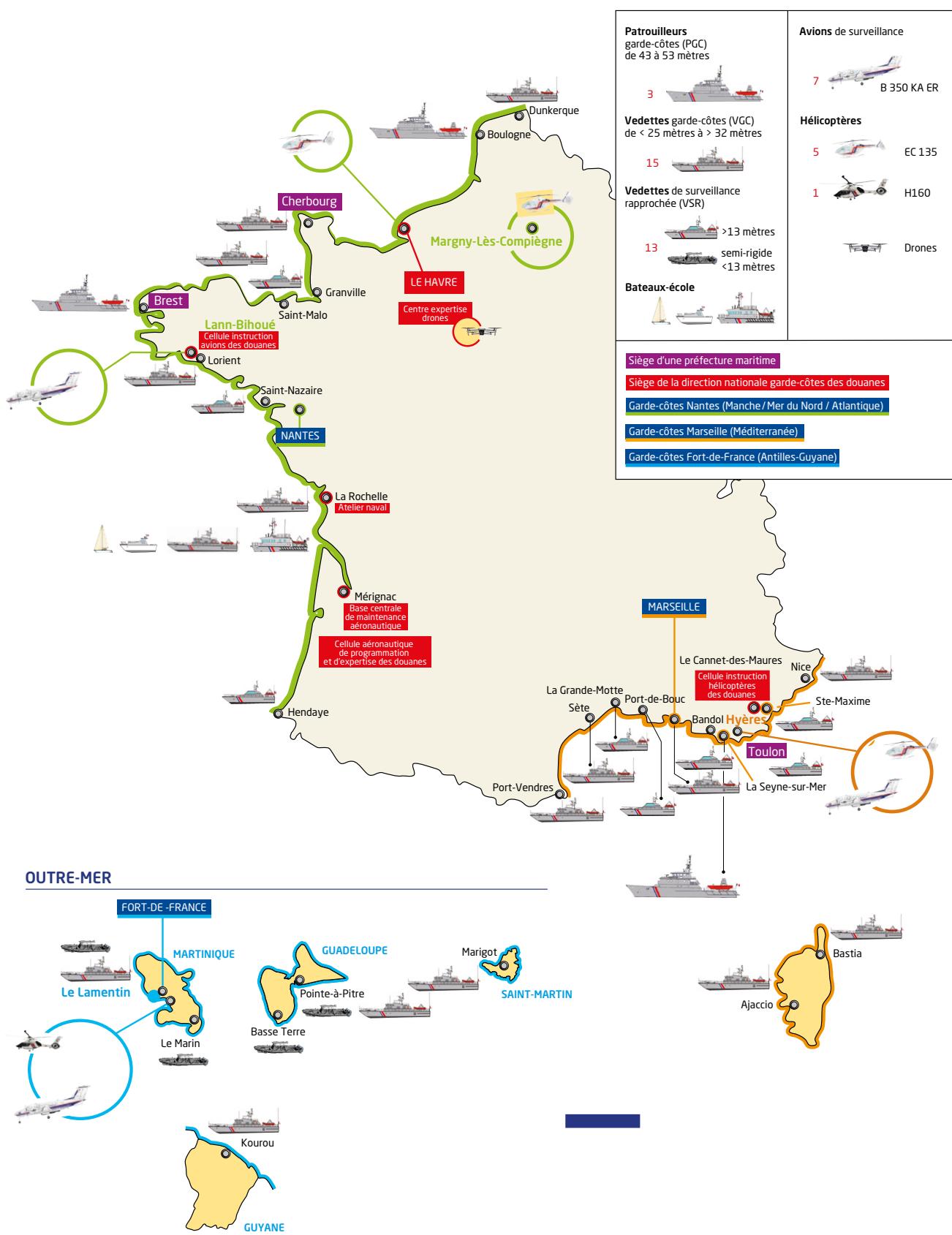
Annexes

ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DOUANE

Métropole & outremer au 1^{er} janvier 2023



DISPOSITIF DE SURVEILLANCE AÉRIENNE ET MARITIME de la douane



NOS SERVICES À COMPÉTENCE NATIONALE (SCN)

La douane compte 11 services aux attributions particulières incluant un caractère opérationnel, exerçant leurs compétences sur l'ensemble du territoire national



LE SERVICE DES AUTORISATIONS DE MOUVEMENTS INTERNATIONAUX D'ARMES (SAMIA)

Créé en 2020, ce service douanier dédié aux flux internationaux d'armes et d'explosifs, est le point d'entrée pour les particuliers (chasseurs et tireurs sportifs) et professionnels qui sollicitent conseils et explications sur la réglementation dédiée.

→ **Missions** : instruction et délivrance des autorisations de mouvements transfrontaliers d'armes pour les particuliers et les professionnels du secteur, suivi statistique, contribution à l'administration des applications informatiques nationales et européennes dédiées, information des services, conseil et suivi des dossiers

Traitées pour les professionnels :

- > **2 847 autorisations** de mouvements transfrontaliers d'explosifs
- > **3 003 autorisations** de mouvements transfrontaliers d'armes

Taux de dématérialisation des demandes pour les armes à la hausse : 97,8 %



LA DIRECTION NATIONALE GARDE-CÔTES DES DOUANES (DNGCD)

Service douanier composé d'un État-Major assurant, depuis Le Havre, la gouvernance et la coordination de 3 Services Garde-Côtes implantés sur les façades maritimes hexagonales (Manche-Mer du Nord - Méditerranée) et dans l'arc Antilles-Guyane.

→ **Missions** : surveillance et protection de la frontière maritime contre les fraudes douanières, fiscales et environnementales, participation à l'action de l'État en mer

± 900 agents
25 spécialités métiers
11 moyens aériens et 31 maritimes



L'OFFICE NATIONAL ANTI-FRAUDE (ONAF)

Devenu Office national anti-fraude aux finances publiques le 1^{er} mai 2024, ce 1^{er} office de police judiciaire rattaché aux Ministères économiques et financiers est placé sous l'autorité d'un magistrat et sous double tutelle douane et finances publiques.

→ **Missions** : enquêtes judiciaires sur les fraudes douanières, fiscales, sociales ainsi que, plus généralement, les escroqueries aux finances publiques, nationales ou au préjudice de l'Union européenne

10 unités territoriales
et 2 antennes rattachées
301 enquêteurs dont 235 officiers de douane judiciaire
929 affaires en cours dont 798 relevant de la compétence ODJ
310 nouvelles affaires dont 288 relevant de la compétence ODJ



LA DIRECTION NATIONALE DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DNRFP)

Service douanier en charge du recrutement et de la formation des personnels.

→ **Mission** : coordination des recrutements et de la formation des agents dispensée dans les deux écoles nationales des douanes (Tourcoing et La Rochelle)

30 formateurs généralistes et **41 formateurs** techniques (ENDLR)

5 044 stagiaires accueillis en école (1 545 en formation statutaire - 3 016 en formation continue - 483 en formation technique) et **11 151** bénéficiaires de e-formation

219 stages proposés (dont 67 formations techniques)



LE CENTRE INFORMATIQUE DOUANIER (CID)

Datacentre douanier participant, avec la DNSCE, à la mise en œuvre de la politique informatique de la douane.

→ **Missions** : développement et mise en exploitation de téléprocédures informatisées, maintenance des applications, assistance aux usagers du SI douanier, hébergement informatique, Datahub

177 agents

Hébergement des baies informatiques de **15 services interministériels**

250 applicatifs
3 822 machines virtuelles (VM) & 303 machines physiques (PM)



LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES (TGD)

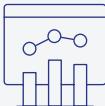
Érigée en SCN le 1^{er} avril 2024, la TGD est le comptable assignataire unique, via le centre de gestion financière (CGF), de l'ensemble des dépenses de la DGDDI, hors titre II (paie), permettant à la douane de disposer d'une chaîne de dépense intégrée, depuis l'expression du besoin jusqu'à la mise en paiement.

→ **Missions :** centralisation comptable pour certains services douaniers, traitement comptable et recouvrement d'opérations relevant des attributions fiscales de la DGDDI, exécution de tout ou partie des opérations de recettes et de dépenses des ordonnateurs douaniers, contrôle et paiement des ordres de payer et des dépenses sans ordonnancements assignés sur sa caisse

110 agents et **3 pôles** : L'Agence comptable de l'EPA Masse des douanes, le Pôle Comptable et le Centre de gestion financière (CGF)

147 622 demandes de paiement traitées en < 7 jours

3 694 dossiers de recouvrement ouverts auprès de la CCIP



LA DIRECTION NATIONALE DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DNSCE)

Datacentre douanier participant, avec le CID, à la mise en œuvre de la politique informatique de la douane.

→ **Missions :** celles communes avec le CID (cf. CID) + collecte et traitement d'informations statistiques et fiscales des principales entreprises, gestion de l'édition de la douane, sécurité du SI douanier et fourniture de services informatiques spécifiques

215 agents

30 000 menaces et **1 800 incidents** de sécurité détectés et traités



LE SERVICE D'ANALYSE DE RISQUE ET DE CIBLAGE (SARC)

Service douanier chargé de modéliser et visualiser les comportements frauduleux pour lutter contre la fraude douanière.

→ **Missions :** production d'analyses de risque et d'études à vocation opérationnelle portant sur l'avant-dédouanement et les prohibitions, la protection des intérêts financiers, les accises et la viticulture, ainsi que la protection du consommateur et de l'environnement

55 agents, dont 45 analystes-cibleurs répartis en 4 équipes

2 pôles opérationnels :

« Prohibitions et restrictions » et « Protection des intérêts financiers et fiscalités »

> **96 rapports d'analyses** produits
+ de **26 000 entités** ayant fait l'objet d'un ciblage

25 projets de data science conduits avec le pôle de science des données de la douane



LE MUSÉE NATIONAL DES DOUANES (MND)

Installé au sein de l'Hôtel des Fermes du Roy de Bordeaux, le Musée présente l'histoire de la douane de l'Antiquité à nos jours. D'importants travaux de rénovation entrepris en 2024 ont permis de revoir l'intégralité de la muséographie et d'intégrer de l'interactivité pour valoriser les collections.

→ **Missions :** collecter archives, objets et œuvres d'art, exploiter et valoriser les collections dans le cadre d'expositions temporaires ou permanentes, informer les publics accueillis tout au long de l'année et à l'occasion d'événements

14 200 items conservés, dont **600 pièces exposées**

Un fonds de **21 000 documents** enregistrés et environ **27 000 clichés argentiques**



LE SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES (SCL)

Laboratoire d'État, expert scientifique pour la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et la direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes (DGCCRF).

→ **Missions :** analyses des prélevements, appui scientifique et technique, études et recherches appliquées, visant à garantir la conformité des produits mis sur le marché français ou d'en déterminer la dangerosité, de définir la taxation des produits concernés et de vérifier le respect des règles de prohibition

11 laboratoires communs

35 272 échantillons reçus de la douane

126 460 analyses réalisées pour la douane

23 182 échantillons déclarés non conformes



LA DIRECTION NATIONALE DU RENSEIGNEMENT ET DES ENQUÊTES DOUANIÈRES (DNRED)

Service douanier de renseignement du premier cercle (avec DGSE, DGSI, DRM, DRSD, et TRACFIN), son organisation, revue en 2024, repose sur deux piliers (« criminalité organisée » et « criminalité économique et financière »).

→ **Missions :** sécurité nationale, protection des consommateurs et de l'environnement, lutte contre la criminalité organisée et les grands trafics (stupéfiants, contrefaçons, fraudes fiscales, blanchiment, biens culturels et contournement des sanctions), orientation et appui des services douaniers

Plus de 800 agents (fonctionnaires, contractuels, stagiaires, alternants) implantés à Paris et en région

5 domaines métiers : administration, analyse, enquête, recherches, technique

MOYENS BUDGÉTAIRES & MATÉRIELS

		NOMBRE DE	2021	2022	2023	2024	2025
BUDGÉTAIRES (Dépenses constatées en M€ hors SCL et hors cotisation CAS-pensions)	PARC TERRESTRE	Véhicules	2 764	3 300	3 115	3 304	3 652
		Motos	437	472	431	446	471
	FLOTTE NAVALE ET AÉRIENNE	Patrouilleurs garde-côtes de 53 m	1	1	1	1	1
		Patrouilleurs garde-côtes de 43 m	2	2	2	2	2
		Vedettes garde-côtes de 19 à 32 m	15	15	15	15	15
		Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 m	13	13	13	13	13
		Bateaux-école	3	3	3	3	3
		Avions biturbines	7	7	7	7	7
		Hélicoptères	9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)	6 (dont 5 EC 135)	6 (dont 5 EC 135)
		Scanners fixes	1	1	1	1	1
2025	PERSONNEL	Scanners postaux	-	1	1	1	1
		Scanners mobiles	3	3	3	3	3
		Camionnettes scanners		1	1	8	8
		Appareils à rayons X	98	102	105	106	111
		Densimètres	125	83	75	71	39
2025	FONCTIONNEMENT & DÉPENSES DIVERSES	Analyseurs de particules	51	55	55	55	56
		Vidéo-endoscopes	151	203	243	288	349
		Radiomètres	68	74	75	77	77
		Spectromètres	98	124	130	132	131
2025	INTERVENTIONS						
2025	INVESTISSEMENTS						
2025	TOTAL						
2025	COTISATIONS PENSIONS						

FISCALITÉ DOUANIÈRE

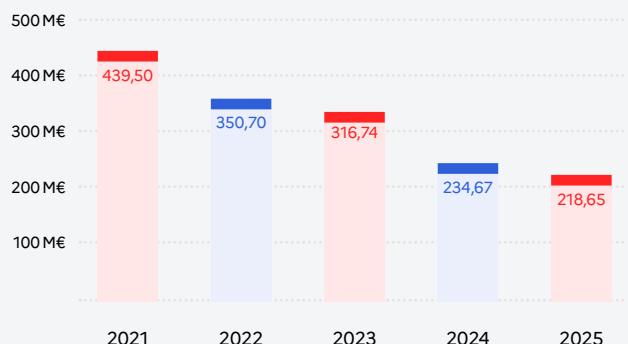
RECETTES DOUANIÈRES EN MILLIONS D'EUROS (détail)

	2025
DÉDOUANEMENT	3 317
Droits de douane	2 893
TVA import	360
Autres	64
ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT	31 905
dont Accise sur les produits énergétiques	31 284
TSC DROM	598,76
TVA pétrole*	0,20
Taxes et rémunérations pour le compte de professionnels du pétrole	10,77
TGAP*	11,29
CONTRIBUTIONS INDIRECTES (CI)	156,75
Alcools et boissons	57,99
Tabacs	85,09
Autres CI	13,67
OCTROI DE MER & ACTIVITÉS MARITIMES	2 372,58
Octroi de mer	1 740,74
Droits de ports	631,81
DAFN*	0,03
AUTRES TAXES	267,53
TOTAL	37 919,49

- **TSC DROM**: taxe spéciale de consommation dans les DROM
- **TGAP**: taxe générale sur les activités polluantes
- **DAFN**: droit annuel de francisation et de navigation

*Transfert de taxe

ÉVOLUTION DU MONTANT DES DROITS ET TAXES REDRESSÉS DEPUIS 2021 EN MILLIONS D'EUROS



Diminution des perceptions liées au transfert des missions fiscales

MOYENS HUMAINS

	NOMBRE DE/TAUX	2021	2022	2023	2024	2025
RESSOURCES HUMAINES au 31 déc. 2025	Agents	16 748	16 626	16 546	16 535	16 582
	Féminisation (taux global)	38,39 %	38,24 %	38,50 %	38,40 %	38,52 %
	Agents de la branche AG/OPCO	51,82 %	51,64 %	51,98 %	52,11 %	52,01 %
	Agents de la branche SU	48,18 %	48,36 %	48,02 %	47,89 %	47,99 %
	Marins	550	595	589	571	548
	Personnels aérien	141	150	144	142	134
	Motocyclistes	247	238	230	224	217
	Maîtres de chien	258	262	261	260	271
	Officiers de douane judiciaire	225	226	245	252	235
	Informaticiens	437	420	399	405	393

STUPÉFIANTS & TABACS – données générales

SAISIES DE STUPÉFIANTS

Quantités/doses saisies sur le territoire national

	2023	2024	2025
TOTAL GÉNÉRAL (T)	94,15	110,83	108,81
Cocaïne (en tonnes)	12,03	20,97	31,26
Cannabis (en tonnes)	69,66	66,11	67,73
Khat (en tonnes)	7,21	5,43	3,54
Héroïne et opiacés (en kg)	426,07	459,07	504,88
Amphétamines (en kg)*	461,52	462,33	500,67
Drogues de synthèse (en kg)**	1529,43	946,51	2874,50
LSD (en doses)	31066	22762	33804
Ecstasy & MDMA (en kg)	441,54	1677,05	715,83
Psychotropes (en kg)	1338,58	292,25	78,02
Précursors (en tonnes)	0,57	10,19	1,27

*et méthamphétamines

**Hors ecstasy/MDMA, amphétamines & méthamphétamine



SAISIES DE TABACS

Sur le territoire national
dont tabacs abandonnés :

	2021	2022	2023	2024	2025
CONSTATATIONS (en nombre)	18 284	16 986	18 732	18 407	20 486
QUANTITÉS (en tonnes)	402,07	649,07	521,04	488,73	547,94

CONTREFAÇONS

CONTREFAÇONS

CONSTATATIONS (en nombre)

ARTICLES RETIRÉS DU MARCHÉ (hors tabacs)

CIGARETTES RETIRÉES DU MARCHÉ (en paquets)

	2021	2022	2023	2024	2025
CONSTATATIONS (en nombre)	12 174	10 988	10 392	11 848	13 923
ARTICLES RETIRÉS DU MARCHÉ (hors tabacs)	9 085 729	11 525 959	20 479 971	21 469 168	20 224 687
CIGARETTES RETIRÉES DU MARCHÉ (en paquets)	341 113	4 275 271	2 766 800	3 118 800	2 700 600



*Le SCL analyse les produits interceptés par la douane
©douanefrançaise*



Opération de destruction
de contrefaçons en région parisienne
©douanefrançaise

Directeur de la publication :
Florian COLAS, directeur général des douanes

Rédactrice en chef : Sarah FRANCISCO,
cheffe du bureau de la communication

Crédits photos, illustrations :
Douane française, AdobeStock

Rédaction & conception de la maquette :
Bureau de la communication

Les résultats 2025 sont en ligne sur :
www.douane.gouv.fr

ISSN : 2827-3389 (imprimé) 2966-9618 (en ligne)



DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

11, rue des Deux Communes
93558 Montreuil Cedex
www.douane.gouv.fr

